

MANUEL DE SURVIE

**Catastrophes
naturelles,
risques
technologiques,
attentats**

...

Comment réagir ?

ALBIN MICHEL

MANUEL DE SURVIE

Élaboré par des professionnels, ce manuel permet de faire face avec pertinence, sur le plan matériel et psychologique, aux risques actuels, qu'il s'agisse d'attentats ou de catastrophes technologiques et naturelles.

Yves TYRODE, psychiatre, expert national en neuro-psychiatrie, médecin responsable de l'unité de secours psychologique du SDIS 84 (UDA PSY 84) ;

Jean-Luc QUEYLA, chef du groupement « Gestion des risques » SDIS 84, co-responsable pédagogique du DESS « Droit des risques et de la sécurité civile » (fac. d'Avignon) ;

Louis-Noël COUESNON, médecin-chef du groupement d'Avignon (SDIS 84) ;

Stéphane BOURCET, psychiatre des hôpitaux, expert judiciaire, psychanalyste, spécialisé dans la prise en charge des enfants et des adolescents

fournissent des données claires dans ce guide bourré de conseils pratiques et de règles de bon sens.

L11614

ARM SURV

MANUEL DE SURVIE - COMMENT REA



Prix : 9,90 €

60 6891 0

ISBN 2-226-13161-2

9,90 € TTC

Dr Yves Tyrode,
Dr Louis-Noël Couesnon,
Dr Stéphane Bourcet
et Cdt Jean-Luc Queyla

Manuel de survie

Catastrophes naturelles,
risques technologiques,
attentats...

Albin Michel

Sommaire

Avant-propos	9
I. La conduite à tenir lors d'une catastrophe	11
II. Le choc psychologique	119
III. Mémento	155

Conception graphique :
Stéphanie Le Bihan

Tous droits réservés
© Éditions Albin Michel S.A., 2002
22, rue Huyghens, 75014 Paris

www.albin-michel.fr

ISBN 2-226-13161-2

Avant-propos

Les catastrophes, les accidents, aujourd'hui les attentats, cela n'arrive pas qu'aux autres.

Soit on ne veut pas le savoir. Par angoisse, on préfère ne pas y penser. Mais si jamais cela arrive, le risque est grand de paniquer, de ne pas avoir les bonnes réactions, ce qui aggrave les conséquences de l'événement dramatique.

Soit parce que, comme le dit le proverbe, un être averti en vaut deux, on s'informe à froid afin de faire face s'il y a lieu. Une attitude responsable consiste à prendre connaissance de ces données afin d'avoir les bons réflexes en cas d'urgence. En effet, l'expérience prouve que la connaissance des mesures préventives et des conduites à tenir permet de limiter considérablement les blessures et les pertes humaines, tant sur le plan physique que sur celui du traumatisme psychologique, ainsi que les pertes matérielles. Ceux qui ont les bons réflexes ont le plus de chances de s'en sortir et d'aider les autres à s'en sortir.

C'est un devoir personnel vis-à-vis de nos proches, de nos enfants, que nous devons protéger, et à qui il faut apprendre à ne pas avoir peur de regarder les choses en face et à avoir ces bons réflexes. C'est aussi une question d'esprit civique et

de sens de la solidarité, qualités essentielles pour bien réagir devant l'imprévu.

Certes, le sujet est angoissant. Mais on est finalement beaucoup moins inquiet quand on sait ce qu'il faut faire. Voilà pourquoi ce livre est à lire et à garder chez soi.

Dr Yves Tyrode

I.

LA CONDUITE À TENIR LORS D'UNE CATASTROPHE

1. L'eau

Catastrophe naturelle
Attentat

Prévenir les risques liés à l'eau

En zone inondable, dans le voisinage d'un barrage :

- s'informer des conditions météorologiques,
- connaître les risques, le système spécifique d'alerte pour la zone située en aval, les points hauts sur lesquels se réfugier, les moyens et les itinéraires d'évacuation,
- dès que l'alerte a été donnée, écouter France Inter (radio du service public, qui a l'obligation de diffuser des messages d'information en cas d'alerte) et les radios locales.

L'INONDATION DE PLAINE

L'inondation est une submersion (rapide ou lente) d'une zone pouvant être habitée ; elle correspond au débordement des eaux lors d'une crue, menaçant les terrains avoisinant le lit mineur, espace habituel d'écoulement du cours d'eau. On appelle la zone occupée par la crue, le lit majeur.

Une inondation est un phénomène naturel dont on ne peut jamais s'affranchir totalement. L'isolement et le type d'habitat conditionnent l'alerte et les possibilités d'entraide qui sont essentielles dans ces catastrophes. Mais en outre, chacun, du fait de son psychisme et de son environnement, aura des réactions diverses, parfois imprudentes. Il faut également tenir compte du fait que les services de secours sont eux aussi victimes des circonstances. Aussi, la connaissance du phénomène par les habitants facilite la mise à l'abri précoce des personnes et des biens dans des zones repérées lors d'expériences antérieures ou d'études hydrauliques.

LES CONSÉQUENCES

Les dommages causés par les inondations sont dus à la submersion, à l'érosion et à l'agressivité des eaux chargées et polluées, ainsi qu'à leur mise en pression.

Effets sur les hommes

- Noyade, électrocution, hypothermie à la suite du séjour dans un endroit humide et froid ;
- Personnes blessées, isolées, déplacées.

Effets sur les biens

- Destructures, détériorations et dommages aux habitations, au bétail, aux cultures, aux ouvrages (ponts, routes et rues, voies ferrées...);
- Paralysie des services publics.

Effets sur l'environnement

Endommagement, voire destruction de la flore et de la faune, pollutions diverses (poissons morts, déchets toxiques...).

COMMENT RÉAGIR ?

Si l'inondation menace

- Repérer les chemins d'évacuation ;
- Prévoir les gestes essentiels :
 - meubles, objets, matières, produits à mettre hors d'eau,
 - couper l'électricité, le gaz,
 - obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents...,
 - arrimer certains objets lourds ou sensibles (cuves...),
 - garer les véhicules à l'intérieur quand c'est possible,
 - faire une réserve d'eau potable et d'aliments ;
- Prévoir les moyens d'évacuation si on réside dans une zone submersible connue.

Pendant l'inondation

S'informer, par radio ou auprès de la mairie, de la montée des eaux.

Dès l'alerte

- Couper le courant électrique (actionner les commutateurs avec précaution) ;
- Aller sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines) ;
- N'entreprendre une évacuation que si l'ordre en est donné par les autorités ou si l'on y est contraint par la crue.

S'il y a évacuation

- Même si la décision d'évacuation spontanée est difficile, ne

pas attendre la limite extrême pour évacuer, sachant que la nuit rend tout plus compliqué ;

- Penser à prendre des vêtements secs, voire des couvertures ;
- Les personnes malades ne doivent pas oublier leurs médicaments, sachant que le réapprovisionnement ne se fera pas rapidement et sans difficultés ;
- Signaler aux équipes de secours les personnes invalides, de même que l'âge et la condition physique, qui peuvent entraver la progression vers une zone refuge ;
- Ne pas retourner dans sa maison, que ce soit pour évaluer les dégâts subis ou récupérer des biens, avant que la notion de risque n'ait été levée.

Après l'inondation

- Aérer les pièces ;
- Chauffer dès que possible ;
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche ;
- Porter des gants et des vêtements protecteurs durant le nettoyage et maintenir une bonne hygiène personnelle ;
- Ne pas utiliser les sources privées d'approvisionnement en eau avant qu'elles aient été désinfectées ;
- Afin d'éviter les problèmes d'infections et de moisissures, les murs en placo-plâtre et les isolants doivent être enlevés ;
- Jeter les denrées alimentaires périssables ;
- Laver les ustensiles de cuisine, l'électroménager et la vaisselle ;
- Rincer les sols et les murs à l'eau javellisée ;
- Faire sécher les meubles ;
- Jeter les matelas endommagés par l'inondation.

L'INONDATION TORRENTIELLE

Lorsque des pluies abondantes et brutales se produisent dans le bassin versant d'un torrent, le débit de celui-ci augmente d'une façon très importante. En raison de la forte pente, l'eau se charge en matériaux solides tels que sable et cailloux de tailles variées, que le torrent transporte vers l'aval.

Fréquemment, du fait de la forme du lit (rétrécissements dus à la présence d'ouvrages tels que ponts, buses...) ou de la présence d'obstacles tels que des troncs d'arbres, le lit s'obstrue et le torrent déborde en causant des dégâts dans le voisinage. Les crues torrentielles, souvent à caractère saisonnier, sont des phénomènes rapides car, à la montée des eaux, s'ajoute un courant très fort. Elles peuvent être dévastatrices.

LES CONSÉQUENCES

Ces crues, dites rapides, ont des effets plus graves en terme de risque humain, même si toutes les inondations ont le même type de conséquences.

Lors du déferlement des eaux, les personnes qui sont emportées sont souvent victimes de traumatismes, voire de noyade, en particulier lorsqu'elles sont prisonnières des branches et matériaux divers charriés par le courant. Il peut également y avoir des électrocutions du fait de l'atteinte des infrastructures, en particulier des réseaux électriques.

Parmi les victimes, 25 % sont les occupants des campings installés en bordure de rivière ou en zone inondable, 15 % meurent dans leur véhicule, prisonnières suite à l'effondrement des ponts et à la destruction des voies de communication.

L'effet de vague pouvant être assimilé à un raz de marée, les dommages causés par une inondation torrentielle sont très importants.

Effets sur les hommes

Noyade, électrocution, personnes blessées, isolées, déplacées.

Effets sur les biens

- Destructions, détériorations et dommages aux habitations, au bétail, aux cultures, aux ouvrages (ponts, routes et rues, voies ferrées...);
- Paralysie des services publics ;
- Destruction des réseaux (électricité, téléphone) ;
- Saturation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales.

Effets sur l'environnement

Endommagement, voire destruction, de la flore et de la faune, pollutions diverses (poissons morts, déchets toxiques...), pouvant aller jusqu'au déclenchement d'accidents technologiques.

COMMENT RÉAGIR ?

Dès l'alerte

- Fermer portes et fenêtres ;

- Couper le gaz et l'électricité ;
- Mettre les produits au sec ;
- Arrimer les cuves et les autres biens lourds ou sensibles ;
- Prendre les mesures nécessaires pour éviter la pollution de l'eau (fuel, produits toxiques...);
- Faire une réserve d'eau potable ;
- Prévoir l'évacuation.

Pendant l'inondation

- S'informer de la montée des eaux (radio, mairie...);
- Couper le gaz et l'électricité ;
- Monter plus haut dans la construction (sur la toiture, si nécessaire) ;
- Se faire voir ou entendre par les secours ;
- N'évacuer qu'après en avoir reçu la consigne ou lorsqu'il n'est plus possible de rester sans risquer l'isolement ;
- L'utilisation des véhicules doit être prohibée sous peine d'être entraîné par les flots et submergé, car les phénomènes locaux à caractère torrentiel sont fréquents.

Après l'inondation

Cf. p. 17, même conduite que pour l'inondation de plaine.

LA RUPTURE D'UN BARRAGE

Le risque de rupture brusque et imprévue d'un barrage est aujourd'hui extrêmement faible ; mais la dégradation de l'ouvrage ou un attentat pourrait la causer.

Une rupture progressive laisserait le temps de mettre en place les procédures d'alerte et de secours des populations. En revanche, une rupture partielle ou totale brusque produirait une onde de submersion en aval, très destructrice, dont les caractéristiques (hauteur, vitesse...) ont été calculées à l'avance pour chaque ouvrage.

En cas de rupture de barrage, la violence du phénomène entraîne un nombre très élevé de victimes. Les traumatismes peuvent être très importants, souvent des polytraumatismes avec arrachement de membres ; mais également de nombreux décès par noyade, électrocution, ensevelissement (cf. le chapitre « Le séisme », p. 57).

À noter également qu'une rupture de barrage peut entraîner en aval d'importants mouvements de foule en fuite devant l'arrivée de la déferlante ; des lésions par écrasement avec compression thoracique sont à l'origine de troubles respiratoires. Ces lésions doivent bénéficier de traitements spécifiques.

Le contexte humide dans lequel se retrouvent les survivants rapproche leurs conditions de vie de celles des victimes d'inondations de plaine ou torrentielles.

LES CONSÉQUENCES

La vague d'eau qui peut être assimilée à un raz de marée particulièrement dévastateur détruit tout sur son passage.

Les effets sont de même type que ceux d'une inondation torrentielle (cf. p. 18), mais souvent plus dévastateurs.

COMMENT RÉAGIR ?

Pendant l'inondation

La rupture d'un barrage est annoncée par la corne de brume (cf. p. 186). Dès que celle-ci retentit :

- Gagner immédiatement les points hauts les plus proches, cités dans les plans de secours ou, à défaut, les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide ;
- Ne pas prendre l'ascenseur ;
- Ne pas revenir sur ses pas ;
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école ;
- Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter son abri.

Après l'inondation

- Ne pas s'approcher des zones submergées ;
- Respecter les consignes des autorités et des secours ;
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation.

2. Le feu

Accident
Attentat
Explosion
Catastrophe naturelle

L'INCENDIE D'UN BÂTIMENT

L'incendie est un feu important qui se propage en faisant des dégâts, tout en dégageant des gaz de combustion, dont certains sont nocifs, et en créant une élévation de température. L'incendie cause annuellement, dans les bâtiments de toute nature, plusieurs milliards de francs de dégâts matériels et il est à l'origine de nombreuses victimes, blessées ou brûlées. Les établissements industriels et commerciaux présentent, pour la plupart, des risques d'incendie multiples, tant par la nature des constructions, des matières emmagasinées et stockées, que par les processus spécifiques de fabrication.

Prévenir les risques d'incendie

- Avoir des installations techniques (notamment électriques) conformes aux normes et entretenues ;
- Éviter tout feu nu ;
- Prévoir des moyens d'extinction propres aux types de feux prévisibles, à proximité (extincteurs vérifiés une fois par an, seaux d'eau...);
- Reconnaître les cheminements d'évacuation.

LES CONSÉQUENCES

Dans les entreprises industrielles ou commerciales, le feu atteint indistinctement le personnel, les biens et la construction. Même s'il y a peu d'accidents de personnes, il a souvent pour consé-

quence de priver l'entreprise et ses personnels de leur outil de travail.

Dans le domaine de l'habitation, le feu prive le résident de son foyer, l'obligeant à se reloger, créant parfois des détresses familiales et sociales importantes.

Effets sur les hommes : brûlures, asphyxie, décès

Les victimes d'incendie sont exposées à 3 types d'agressions physiques :

Agressions thermiques provoquant des brûlures

- Par mécanisme direct : flamme ;
- Par mécanisme indirect : par conduction ou par les fumées.

Agressions traumatiques

- Après effondrement ;
- Après explosion ;
- Après accident dans la fuite ou défenestration.

Agressions toxiques

- Par inhalation de produits toxiques (gaz et particules) lors de la combustion des matériaux.
- Selon le type d'incendie, certains facteurs prédominent :
 - implosion de téléviseur : intoxication par la fumée,
 - feu de cuisine : intoxication et brûlures,
 - feu industriel : agression thermique, chimique, traumatique.

Effets sur les biens

Destruction des biens de toute nature. La perte de l'immobilier (dégâts occasionnés aux bâtiments et constructions) entraîne souvent une perte de l'exploitation.

Effets sur l'environnement

- Les fumées et les gaz qu'elles contiennent engendrent une pollution de l'air et, en retombant, des sols et de l'eau ;
- Les eaux servant à l'extinction du feu peuvent entraîner une pollution des réseaux d'eaux pluviales et des cours d'eau situés à proximité.

COMMENT RÉAGIR ?

Pendant l'incendie

- Garder son calme ;
- Évacuer l'immeuble en empruntant les itinéraires balisés et en respectant les consignes ;
- Fermer toutes les portes et ne jamais faire demi-tour ;
- Porter secours aux victimes éventuelles ;
- Attaquer l'incendie à l'aide des extincteurs si l'on s'en sent capable sans s'exposer inutilement ;
- Se protéger les voies respiratoires par un mouchoir ou un linge humide ;

- Ne jamais utiliser un cheminement enfumé (couloir, escalier) mais s'enfermer à l'intérieur de son habitation et :
 - rendre la porte d'entrée étanche par des chiffons ou vêtements humidifiés,
 - appeler les secours (cf. fiche « Alerte » p. 187),
 - se manifester à la fenêtre pour signaler sa présence aux secours,
 - respecter un périmètre de sécurité (se protéger du flux thermique) ;
- Se souvenir que la fumée monte et donc que l'air le plus frais est au bas de la pièce. En cas de fumées épaisses et importantes, évacuer en rampant à quatre pattes ou accroupi.

Une fois en sécurité

- S'assurer que toutes les personnes ont évacué le lieu ;
- Traiter les brûlures ;
- Accueillir et guider les secours.

LES GESTES QUI SAUVENT

Face aux fumées

Les fumées sont responsables de plus de la moitié des décès lors d'un incendie. Elles provoquent souvent une incapacité par atteinte des organes des sens et du repérage, ce qui retarde la fuite de la victime.

Le comburant (gaz qui, en se combinant avec un autre, donne lieu à la combustion de ce dernier) est souvent l'oxygène dont la concentration dans l'air diminue et provoque les asphyxies

qui se manifestent par une altération de la conscience, une perte de connaissance, puis la mort.

La toxicité des fumées est fonction du type de combustible et des gaz dégagés :

— le monoxyde de carbone CO empêche l'oxygénation du sang ;

— le dioxyde de carbone CO₂ inhalé provoque une hyperventilation qui augmente l'absorption des autres produits toxiques ;

— l'acide cyanhydrique bloque l'oxydation cellulaire ;

— les oxydes d'azote principalement présents lors de la combustion des végétaux (feux de forêt) sont irritants et toxiques. Ils ont des effets convulsivants et anesthésiques de façon immédiate ou retardée.

Les matières plastiques présentent essentiellement une toxicité pulmonaire.

➔ Conduite à tenir

- Prévenir les secours (cf. fiche « Alerte » p. 187) ;
- Extraire les victimes du milieu toxique ;
- Apprécier les lésions qui seront décrites aux équipes de secours :
 - irritation des yeux,
 - irritation pharyngée, picotement à la déglutition,
 - altération, même transitoire, de l'état de conscience,
 - maux de tête,
 - vomissements,
 - état d'ébriété, « diarrhée » verbale,
 - coloration rose de la peau ;
- La suspicion d'inhalation de fumées doit faire envisager l'apparition de lésions pulmonaires ou toxiques précoces ou retardées ;

• Possibilité d'atteinte cardiaque due au manque d'oxygène et à la présence de gaz toxiques. Si c'est le cas :

— libérer les voies aériennes :

— si la victime est consciente, la mettre en position semi-assise,

— si la victime est inconsciente, la mettre en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176),

— oxygène à fort débit.

Face aux brûlures

Une brûlure est une lésion de la peau ou des voies aériennes ou digestives provoquée par la chaleur, les substances chimiques, l'électricité, les radiations ou le frottement. On distingue :

— la brûlure superficielle (premier degré) : peau rouge ou érythème,

— la brûlure intermédiaire (deuxième degré) : érythème plus foncé + cloques (phlyctènes),

— la brûlure profonde (troisième degré) : peau blanche carbonnée.

Mais la gravité d'une brûlure dépend surtout de son étendue et de sa localisation (bouche, nez), de l'âge et de l'état physiologique de la victime.

➔ Conduite à tenir

- Refroidir rapidement la surface brûlée par arrosage à l'eau froide sans pression pendant au moins 5 minutes et la protéger par un linge propre ;
- Dans un même temps, retirer les vêtements sans décoller ceux qui adhèrent à la peau ;

- Ne pas faire vomir, ne pas donner à boire ;
- Vérifier la vaccination antitétanique ;
- En cas de perte de connaissance, installer la victime en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176) ;
- Lorsque l'étendue de la brûlure dépasse 20 % de la surface corporelle (l'étalon est la face palmaire de la main qui représente environ 1 %), des soins de réanimation sont indispensables.

Contre les agressions toxiques

► Conduite à tenir

- Extraire les victimes du milieu toxique ;
- Apprécier des lésions qui seront décrites aux équipes de secours :
 - irritation des yeux, irritation pharyngée, picotements à la déglutition,
 - altération, même transitoire, de l'état de conscience,
 - maux de tête, vomissements,
 - état d'ébriété, « diarrhée » verbale, coloration rose de la peau ;
- Libérer les voies aériennes :
 - si la victime est consciente, la placer en position semi-assise,
 - si la victime est inconsciente, l'installer en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176) ;
- Oxygène à fort débit.

Les traumatismes

Ils sont souvent négligés, voire ignorés, compte tenu du contexte émotionnel engendré par l'aspect des brûlures.

L'effet de souffle

Il est présent en cas d'explosion surajoutée (cf. le chapitre « L'explosion », p. 67).

LE FEU DE FORÊT

C'est un incendie qui se déclare et se propage dans des zones telles que les forêts — formations végétales, organisées ou spontanées, dominées par des arbres et des arbustes, de diverses essences forestières, d'âges divers et de densité variable — et les formations subforestières — formations d'arbres feuillus ou de broussailles appelées maquis (formation végétale basse, fermée et dense) ou garrigue (formation végétale basse, mais plutôt ouverte).

Il touche plus particulièrement la forêt landaise (forêts artificielles de pins maritimes plantées pour leur intérêt économique) et, surtout, la forêt méditerranéenne (forêt semi-naturelle sur un terrain accidenté).

Les fumées peuvent engendrer une asphyxie, mais les décès sont principalement dus aux brûlures chez les personnes prisonnières des flammes.

Prévenir les risques liés au feu de forêt

- Ne pas stocker des matières inflammables à proximité des maisons situées en zone sensible (dépôts de bois...);
- Repérer les chemins d'évacuation, les abris;
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels);
- Débroussailler sur 50 mètres autour des constructions et 20 mètres de part et d'autre des voies de circulation;
- Vérifier le bon état des fermetures, portes et volets, ainsi que la toiture des habitations.

LES CONSÉQUENCES

Elles sont de trois ordres : humain, économique et environnemental.

Effets sur les hommes

Personnes blessées, brûlées, asphyxiées, sans abri, déplacées.

Effets sur les biens

Destructions, détériorations, dommages aux habitations, aux ouvrages, paralysie des services publics avec endommagement ou destruction des réseaux (électricité, téléphone...).

Effets sur l'environnement

- Plusieurs milliers d'hectares de forêts sont détruits par an;
- Endommagement, destruction de la faune, de la flore;
- Stérilisation du sol par appauvrissement de la couche arable;
- Raréfaction du couvert végétal aggravant la sécheresse et la désertification.

Les feux de forêt peuvent être particulièrement dévastateurs (par exemple, feux de forêt du Sud-Est). Les constructions situées en zone boisée sont très exposées lors de ces feux. La chaleur et les fumées peuvent être à l'origine du décès de certaines espèces animales.

COMMENT RÉAGIR ?

Pendant le feu de forêt

Si l'on est témoin d'un départ de feu :

- Appeler les secours (cf. fiche « Alerte », p. 187) ;
- Si possible, attaquer le feu ;
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent.

Si on est surpris par le front de feu :

- Respirer à travers un linge humide ;
- À pied, rechercher un écran (rocher, mur...) ;
- En voiture, ne pas sortir ;
- À son domicile (une maison bien protégée est le meilleur abri) :
— fermer et arroser volets, portes et fenêtres,
— occulter les aérations avec des linges humides ,
- Couper ventilation et climatisation.

Après le feu de forêt

- Éteindre les foyers résiduels ;
- Assurer une vigilance permanente pour éviter une reprise de feu.

LES GESTES QUI SAUVENT

La conséquence la plus fréquente lors d'un feu de forêt est une irritation des yeux avec picotements, larmolements, ainsi qu'une irritation pharyngée par les fumées. Celles-ci provoquent également une gêne respiratoire.

Mais, comme dans tout incendie, les victimes peuvent être exposées à trois types d'agressions physiques :

- Les agressions thermiques constituées par les brûlures :
— par mécanisme direct : flamme,
— par mécanisme indirect : par conduction ou par les fumées ;
- Les agressions traumatiques :
— après accident pendant la fuite ;
- Les agressions toxiques :
— par inhalation de produits toxiques, en particulier les oxydes d'azote irritants, pourvus d'effets convulsivants et anesthésiants.
(Cf. « L'incendie d'un bâtiment », p. 24).

➔ Conduite à tenir

Cf. « Les gestes qui sauvent » lors de l'incendie d'un bâtiment, p. 27.

3. La neige

Catastrophe naturelle

LA TEMPÊTE DE NEIGE

Les très fortes chutes de neige sont difficiles à prévoir. Elles peuvent toutefois avoir des conséquences importantes, notamment dans les régions où il neige peu souvent.

Prévenir les risques liés à la neige

- S'informer des conditions météorologiques ;
- Ne jamais s'engager sur une route par temps de grande neige ;
- Dès que l'alerte a été donnée, écouter France Inter (radio du service public qui a l'obligation de diffuser des messages d'information en cas d'alerte) et les radios locales.

LES CONSÉQUENCES

Elles peuvent paralyser toute activité sur la zone de tombée.

Effets sur les hommes

- Dommages suite à un éboulement ou à la chute d'un élément ;
- Gelures dues au froid ;
- Ensevelissement.

Effets sur les biens

- Dommages importants aux réseaux (téléphone, SNCF, électricité...);
- Détérioration, voire destruction, d'ouvrages ou constructions.

Effets sur l'environnement

- Dégâts aux arbres ;
- Destruction de certaines espèces animales sensibles au froid.

COMMENT RÉAGIR ?

Pendant une tempête de neige

- Ne pas s'engager sur un itinéraire enneigé ;
- Éviter les déplacements ;
- Protéger les installations contre le gel ;
- Rouler doucement ;
- Stationner sur le bas-côté ;
- Rassembler pelles, cordes et couvertures ;
- Ne pas boucher les ventilations et aérations des locaux.

Après une tempête de neige

- Ne pas s'engager sur un itinéraire non sécurisé ;
- Éviter les déplacements longs ;
- Rouler avec précaution ;
- Respecter les consignes des autorités.

LES GESTES QUI SAUVENT

Un repas chaud et des couvertures permettent rapidement de lutter contre tous les effets du froid. Les risques sont :

Les gelures

Favorisées par l'humidité, le vent, la déshydratation, l'hypoxie d'altitude, l'épuisement.

Le phénomène évolue en quatre phases. Les symptômes sont : sensation de froid qui, progressivement, va devenir douloureuse ; l'impression que le doigt est mort est la sonnette d'alarme ; lors du réchauffement apparaissent les phénomènes douloureux, gonflement des doigts, cloques ; avec une nécrose ensuite.

► Conduite à tenir

- Se soustraire rapidement à l'action du froid et éviter l'hypothermie ;
- Réchauffement dans une eau à 36 °C pendant 25 minutes ;
- Aspirine ;
- Hospitalisation ;
- Ne pas se frictionner avec de la neige.

L'hypothermie

C'est une baisse de la température centrale du corps. L'hypothermie est modérée de 35 à 32 °C ; moyenne de 32 à 28 °C ; profonde si elle est inférieure à 28 °C, pouvant conduire à l'arrêt cardiaque. Au-dessous de 16 °C, le pronostic est mauvais.

► Conduite à tenir

- Soustraire la victime de l'environnement et l'isoler du sol ;
- Remplacer les vêtements mouillés par des vêtements secs ;
- Envelopper la victime dans une couverture de survie ;
- Réchauffer la victime ;
- Les personnes souffrant d'hypothermie moyenne et profonde doivent être hospitalisées en priorité.

Les traumatismes

Les accidents de la circulation sont plus fréquents, ainsi que ceux survenant lors de la marche sur un terrain glissant. Ils peuvent également être provoqués par la chute de plaques de neige accumulée sur les toits.

L' AVALANCHE

Une avalanche correspond à un déplacement rapide, à une vitesse supérieure à un mètre par seconde, d'une masse de neige sur une pente, provoqué par une rupture du manteau neigeux. Cette masse varie de quelques dizaines de mètres cubes à plusieurs centaines de milliers. Une avalanche peut être assimilée à un raz de marée ou une inondation de type torrentiel, détruisant tout sur son passage.

Prévenir les risques d'avalanches

- Pour éviter d'être pris dans une avalanche, il faut toujours, lors d'un séjour en montagne, prendre connaissance des bulletins neige et avalanche émis par les services météorologiques ;
- Ne pas hésiter à renoncer à une sortie ;
- Avant de franchir une zone douteuse :
 - détecter les zones à risque et les éléments aggravants de terrain (ruisseau, ravin),
 - mettre un foulard sur la bouche,
 - traverser un par un, éventuellement encordés, puis s'abriter en zone sûre ;
- Le port d'un appareil de recherche de victimes d'avalanches (ARVA) facilite les recherches des sauveteurs.

LES CONSÉQUENCES

Effets sur les hommes

Les chances de survie d'une victime d'avalanche sont essentiellement fonction de sa durée d'ensevelissement (de 80 % au départ, elles tombent à 25 % au bout de 2 heures) et de la profondeur d'ensevelissement (de 80 % pour moins de 50 centimètres, elles passent à 4 % pour plus de 3 mètres).

Les victimes risquent :

- L'asphyxie
 - par obstruction des voies aériennes supérieures par la neige,
 - par spasme réflexe dû à l'aspiration de froid,
 - par effet de souffle lors de l'avalanche,
 - par le poids de la neige qui empêche les mouvements thoraciques ;
- Des traumatismes, fractures et atteintes articulaires, par les skis, les bâtons, par rencontre avec un obstacle (rocher, arbre) ;
- Phénomène de blast (cf. p. 67) fréquent ;
- L'hypothermie, comme lors des chutes de neige abondantes (cf. p. 40) ;
- Un syndrome d'ensevelissement comme lors des tremblements de terre (cf. p. 57).

Effets sur les biens

- Obstruction des voies de communication, atteintes aux constructions, pylônes, sylviculture, etc.
- Dstructions ou détériorations des réseaux (électricité, téléphone...).

Effets sur l'environnement

Les avalanches détruisent des dizaines d'hectares de forêt par an et, parfois, des habitations et des ouvrages réalisés par l'homme.

COMMENT RÉAGIR ?

Si l'on est pris dans une avalanche

Pendant

- Tenter de fuir latéralement ;
- Se débarrasser des bâtons, de son sac et de toute charge inutile ;
- Fermer la bouche et se protéger les voies respiratoires pour éviter à tout prix de remplir ses poumons de neige ;
- Essayer de se cramponner à tout obstacle pour éviter d'être emporté ;
- Essayer de se maintenir à la surface par de grands mouvements de natation.

Après

- Ne pas s'essouffler en criant pour tenter de se faire entendre, mais émettre des sons brefs et aigus ;
- Faire le maximum d'efforts pour se dégager quand on sent que l'avalanche va s'arrêter ;
- Au moment de l'arrêt, si l'ensevelissement est total, s'efforcer de créer une poche d'air en exécutant une détente énergique ; puis ne plus bouger pour économiser l'air.

Si l'on est témoin d'une avalanche

- Suivre des yeux la personne emportée et repérer le point où on l'a vue pour la dernière fois ;
- Si l'on dispose d'un téléphone portable, appeler les secours (cf. fiche « Alerte », p. 187) ;
- Marquer le point de disparition de chaque personne ;
- Chercher les victimes en aval de leur point de disparition ;
- Bien observer la zone pour y découvrir des indices de surface ;
- Sonder la neige avec des bâtons, des skis ;
- Envoyer deux personnes chercher du secours, sinon, après 15 minutes de recherche infructueuse, partir donner l'alerte.

4. Le vent

Catastrophe naturelle

Prévenir les risques liés au vent

- S'informer des conditions météorologiques ;
- Dès que l'alerte a été donnée, écouter France Inter (radio du service public qui a l'obligation de diffuser des messages d'information en cas d'alerte) et les radios locales.

Les cyclones et les tempêtes sont des phénomènes météorologiques violents qui peuvent se développer très soudainement et avoir des conséquences très importantes sur les personnes, les biens et l'environnement. Les tempêtes ayant des caractéristiques similaires, mais moins importantes que le cyclone, nous traiterons dans ce chapitre essentiellement du cyclone.

Un cyclone est une perturbation atmosphérique tourbillonnaire, de grande échelle, due à une chute importante de la pression atmosphérique que l'on rencontre essentiellement dans les régions tropicales.

Le cyclone s'accompagne souvent de phénomènes météorologiques importants comme :

- Le vent : il souffle fort ou très fort, avec des rafales pouvant aller jusqu'à 350 km/h, tournant dans le sens des aiguilles d'une montre (hémisphère Sud) ou dans le sens inverse (hémisphère Nord) ; les vents les plus violents se rencontrent autour de l'œil du cyclone, qui est une zone de calme ;
- La pluie : souvent diluvienne, elle entraîne crues et inondations ; elle est en outre en partie constituée d'eau de mer emportée dans le mouvement, salée donc corrosive. La pluie diluvienne peut être également à l'origine de coulées de boue et de glissements de terrain pouvant ensevelir les villages et leurs habitants ;
- La houle d'ouragan, l'onde de tempête : elles entraînent une marée de tempête, c'est-à-dire une élévation temporaire brutale du niveau de la mer qui, lors du passage d'un cyclone, peut parfois atteindre 10 à 12 mètres et être très meurtrière.

Le cyclone est le phénomène météorologique le plus destructeur et il entraîne des dégâts très importants, jusqu'à 100 kilomètres de l'épicentre. Les deux tiers des décès sont dus à la noyade, que ce soit sur les bateaux en perdition ou à cause de la montée brutale des eaux par submersion des terres ou pluies torrentielles. Le nombre des décès enregistrés après le passage d'un cyclone régresse régulièrement avec les progrès enregistrés en matière de protection individuelle et les mesures de prévention. Mais on ne peut oublier les nombreuses victimes qui meurent par défaut de soins et de prise en charge dans certains pays du tiers monde, faute de structures de soins.

LES CONSÉQUENCES

Effets sur les hommes

- Nombreux blessés ;
- Polytraumatismes (plaies, fractures, essentiellement des extrémités) causés par le vent, soit du fait des objets qui volent, soit par projection de la victime. Les toitures en tôle coupante deviennent très dangereuses ;
- Les noyades sont fréquentes ;
- Les électrocutions sont possibles et le risque d'intoxication n'est pas à négliger ;
- Nombre important de sans-abri.

Effets sur les biens

- Destructures, détériorations et dommages aux habitations, aux ouvrages (ponts, routes...), au bétail, aux cultures ;

- Paralysie des services publics avec endommagement ;
- Destruction des réseaux (eau, électricité, téléphone).

Effets sur l'environnement

La faune et la flore subissent des dommages, dus aux destructions de bâtiments, aux pollutions diverses, dépôts de déchets, boues, débris, voire aux accidents technologiques.

COMMENT RÉAGIR ?

Dès l'alerte

- Renforcer les structures (haubans, toitures...);
- Occulter les ouvertures avec des panneaux de bois cloués ;
- Poser des bandes de papier collant sur les baies vitrées ;
- Démonter les grandes baies vitrées ;
- Stocker les outils nécessaires ;
- Enlever tout ce qui peut devenir un projectile ;
- Placer des réserves dans des sacs étanches (aliments, vêtements, médicaments) ;
- Rentrer les animaux ;
- Gagner les abris municipaux, s'ils existent.

Pendant le cyclone

- Repérer les endroits les plus résistants du local et s'y tenir (pièce centrale, WC, placard, cage d'escalier...);
- S'éloigner des baies vitrées ;

- Surveiller la résistance de l'abri où l'on se trouve ;
- Ouvrir sous le vent au cas où une ouverture céderait ;
- Surveiller le risque d'inondation ;
- La nuit, redoubler de vigilance ;
- Attendre impérativement la fin de l'alerte pour sortir.

Après le cyclone

- Attention à la marée de tempête qui peut intervenir après le cyclone ;
- Évaluer les dangers : s'éloigner des points bas, ne pas toucher aux fils électriques ou téléphoniques à terre, faire attention aux objets prêts à tomber (tôles, planches, arbres...);
- Vérifier l'état des aliments ;
- Réparer et consolider la maison ;
- Prêter secours pour dégager les voies de communication ;
- Éviter les déplacements ;
- Conduire avec prudence.

5. Le séisme

Catastrophe naturelle
Incendie
Inondation
Risque chimique

Le séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur, créant des failles dans le sol et, parfois, en surface. Dû à l'accumulation d'une grande énergie qui se libère au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint, il se traduit par des vibrations du sol transmises aux bâtiments.

Prévenir les risques en zone sismique

- « Repérer » les organes de coupure du gaz, de l'eau, de l'électricité ;
- Fixer les appareils et les meubles lourds dans les zones sismiques ;
- Préparer un plan de regroupement familial ;
- Dès que l'alerte a été donnée, écouter France Inter (radio du service public qui a l'obligation de diffuser des messages d'information en cas d'alerte) et les radios locales.

LES CONSÉQUENCES

Le séisme est le risque naturel majeur le plus meurtrier (chutes d'objets, effondrements de bâtiments, mouvements de terrain, raz de marée...).

Les dégâts observés en surface sont fonction de l'amplitude, de la fréquence et de la durée des vibrations.

Effets sur les hommes

- Personnes blessées ;
- Beaucoup de sans-abri et de populations déplacées.

Effets sur les biens

- Les constructions peuvent subir des déformations entraînant des dommages irréparables, voire des effondrements partiels ou complets sur leurs occupants ;
- Destructions, détériorations et dommages aux habitations, aux ouvrages (ponts, routes), aux usines... ;
- Destruction ou détérioration des conduites d'eau, de gaz et d'électricité pouvant provoquer des incendies, des explosions, des électrocutions, des accidents technologiques.

Effets sur l'environnement

On constate des failles, des dénivellations, des désagrégations des sols, avec, parfois, un changement total du paysage.

COMMENT RÉAGIR ?

Les consignes générales du Code national d'alerte (cf. fiche p. 185) sont applicables, à l'exception du confinement. Les autres consignes particulières sont les suivantes :

Pendant le séisme

- Rester où l'on est :
— à l'intérieur, se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres ;

— à l'extérieur, ne pas rester sous des fils électriques ou ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...);

— en voiture, s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses ;

- Se méfier des chutes d'objets ;
- Se protéger la tête avec les bras ;
- Ne pas allumer de flamme.

Après le séisme

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses ;
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble ;
- Vérifier l'eau, l'électricité : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres et les portes, quitter l'habitation et prévenir les autorités ;
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz de marée.

LES GESTES QUI SAUVENT

Les personnes impliquées dans ce type de catastrophe majeure sont confrontées à un phénomène aggravant leur état de détresse. Découvrir les autres victimes avec leurs cris, le sang que laissent échapper leurs plaies, être séparé de ses proches, ne plus reconnaître son environnement familial, voir son groupe social déstructuré... autant de choses qui peuvent les conduire, dans un premier temps, à une incapacité de réaction, un état de sidération, alors que leur subconscient leur ordonne de réagir.

Pourtant, avant même l'arrivée des premiers secours qui ne peut être que tardive compte tenu de la détérioration des

moyens de communication, un certain nombre de mesures peuvent être prises en fonction de l'état des victimes.

La personne valide

Elle doit d'urgence quitter la zone à risque et s'éloigner de toute structure menaçant de s'effondrer. Elle peut prodiguer des premiers soins aux victimes accessibles :

— dégager de victimes peu bloquées ;

— pratiquer des gestes de secourisme élémentaires : libération des voies aériennes supérieures, compression des hémorragies, mise en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176), nettoyage des plaies ;

— rassembler des victimes sur un site sans danger, facilement repérable par les équipes de secours.

Elle peut aussi orienter les sauveteurs.

La victime traumatisée de surface

Elle doit se manifester afin d'être repérée et, dans la mesure du possible, être protégée d'un suraccident, réchauffée, réconfortée.

La victime ensevelie

Elle devra tenter de dégager ses membres de toute entrave et déplier ses grandes articulations. En effet, outre le traumatisme psychologique lié au phénomène de claustrophobie, le risque principal est celui du syndrome d'ensevelissement. La compression prolongée des masses musculaires prive celles-ci d'apport

sanguin et favorise l'accumulation de substances toxiques (comme la myoglobine qui obstrue les reins ou des électrolytes comme le potassium susceptible de provoquer un arrêt cardiaque). La levée de cette compression provoque la libération brutale dans la circulation de ces substances et peut entraîner très rapidement la mort chez une victime qui, pourtant, semblait hors de danger.

Si la victime est enfouie profondément, elle prêter attention aux signaux sonores émis par les sauveteurs par l'utilisation de géostéréophones (matériel d'écoute des sons de faible intensité pour la recherche et la localisation des victimes ensevelies). L'écoute de plusieurs coups brefs suivis de trois coups espacés dans un environnement devenu étrangement silencieux doit inciter la victime à se manifester en frappant à son tour sur les matériaux, de préférence métalliques, qui l'entourent.

Dès la localisation de la victime, la prise de contact avec les sauveteurs et le dialogue permettront de lutter contre son isolement. Pendant son dégagement, il faut absolument pouvoir dialoguer avec elle, afin de la rassurer et de calmer son angoisse. Ce qui permettra de la dégager plus facilement.

Outre le dégagement des voies aériennes supérieures, le sauveteur, même improvisé, n'hésitera pas à mettre en place un garrot à la racine des membres comprimés depuis plus de trois heures, afin d'éviter le syndrome d'ensevelissement à une victime susceptible d'être sauvée.

L'HYGIÈNE DES POPULATIONS SINISTRÉES

Des règles essentielles doivent être appliquées quand tout a été détruit, ce qui est souvent le cas pour les villages.

Les poussières

À défaut de masques de protection, on se protégera la bouche et le nez par un morceau de tissu pour éviter d'inhaler les poussières qui peuvent être toxiques. Cette protection masquera également partiellement les odeurs de cadavres qui apparaissent assez rapidement lors de ces catastrophes.

L'eau

Si le réseau d'alimentation a été endommagé, il convient d'épurer l'eau en attendant la mise en place de moyens lourds. La décantation ou la filtration permet d'éliminer les particules en suspension.

Pour la rendre potable

- l'ébullition pendant 20 minutes reste le moyen individuel le plus simple,
- l'utilisation d'eau de Javel reconstituée dans l'eau (1 berlingot de 25 cl pour 75 cl d'eau) à raison de 1 ou 2 gouttes par litre d'eau,
- l'addition de 1 comprimé d'hydrochlonezone par litre d'eau qu'il faudra agiter et laisser reposer 1 heure.

L'alimentation

En attendant la distribution de rations alimentaires par les équipes de secours, on évitera de manger les légumes crus, les

produits laitiers non pasteurisés, les poissons crus, les fruits qui ne se pèlent pas.

Les lieux d'aisances

Si toutes les structures ont été détruites : à plus de 100 mètres des points d'hébergement et d'alimentation en eau, des tranchées de 30 centimètres de large et 60 centimètres de profondeur seront creusées et pourront être entourées de toiles. Chaque utilisateur recouvrira ses excréments de terre.

Ces latrines seront désinfectées 2 fois par jour avec du Crésyl ou de l'eau de Javel diluée à 10 %.

Les eaux usées

Elles seront éliminées dans une fosse creusée à distance des points d'hébergement et d'alimentation en eau. Une désinfection journalière sera assurée.

Les ordures

Collectées dans des sacs plastique, elles seront entreposées dans une fosse régulièrement désinfectée.

6. L'éruption volcanique

Catastrophe naturelle

Prévenir les risques liés à l'éruption volcanique

Dès que l'alerte a été donnée, écouter France Inter (radio du service public qui a l'obligation de diffuser des messages d'information en cas d'alerte) et les radios locales.

Un volcan est une fracture de la terre mettant en relation la surface du globe avec les profondeurs, permettant à des matériaux terrestres de venir s'épancher en surface (sous forme de laves, gaz...). Ce phénomène est intermittent, les phases d'émission alternant avec des phases de sommeil qui peuvent être très longues (jusqu'à plusieurs centaines d'années) : le volcan est alors dit vivant. Un volcan est considéré comme éteint si le temps écoulé depuis sa dernière éruption est très supérieur à la moyenne des périodes de sommeil passées : cela ne veut pas dire qu'il ne puisse pas se réveiller un jour.

Lors de l'éruption, les « cheveux de Pelé », véritable laine de verre issue du volcan, sont très polluants pour l'environnement et susceptibles d'entraîner, lors d'une ingestion, des perforations intestinales.

Les gaz volcaniques peuvent être toxiques (gaz carbonique, dioxyde de soufre) et mortels.

La lave incandescente est responsable de brûlures.

Les « lahars », coulées boueuses comprenant des blocs, sont d'autant plus meurtrières qu'elles peuvent être chaudes et que leur température élevée peut persister plusieurs mois.

Des coulées de ponce accompagnées d'un nuage cendré peuvent tout ensevelir (Pompéi).

Lors de la phase explosive, les phénomènes de blast (cf. p. 67) sont possibles.

LES CONSÉQUENCES

Les dégâts peuvent être importants en raison de la forte densité humaine sur les flancs des volcans (richesse du sol, exigüité des lieux, notamment dans les îles) et des difficultés à se protéger physiquement.

Effets sur les hommes

Certaines éruptions peuvent être très meurtrières, directement ou non : personnes tuées ou blessées, sans abri, déplacées...

Effets sur les biens

Destructions, détériorations et dommages aux habitations, aux ouvrages (ponts, routes...), au bétail, aux cultures. Paralysie des services publics.

Effets sur l'environnement

- Destruction de la faune et de la flore, dépôt de boues, de cendres... ;
- Émission de grandes quantités de gaz (SO₂, CO₂) et de poussières avec des répercussions sur le climat et l'environnement.

COMMENT RÉAGIR ?

Les consignes générales du Code national d'alerte (cf. fiche p. 185) sont applicables à l'exception du confinement remplacé par l'évacuation ; les autres consignes particulières sont les suivantes :

Pendant l'éruption

Alerte n° 1

- Continuer, jusqu'à nouvel ordre, les occupations habituelles en restant à l'écoute des médias ;
- Prévoir un véhicule personnel ou de transport en commun, pour une éventuelle évacuation.

Alerte n° 2

- Respirer à travers un linge humide si l'air est trop chargé en gaz ou cendres ;
- Quitter la zone menacée ou rejoindre les points de ralliement et d'évacuation pour ceux ne disposant pas de moyen de transport particulier ;
- Ne pas se réfugier dans le fond des vallées ou dans les sous-sols ;
- Gagner un endroit abrité et solide pour écouter les consignes de sécurité à la radio.

Après l'éruption

- Ne regagner son domicile qu'après autorisation des autorités ;
- Assurer une vigilance aux points chauds résiduels.

7. L'explosion

Accident
Attentat
Incendie
Risque chimique

L'EXPLOSION SANS FUMÉES TOXIQUES

Une explosion est un phénomène d'éclatement violent avec projection de fragments qui, en se brisant, créent une onde de surpression, dite onde de choc.

Précautions à prendre

S'assurer que les aérations des locaux et constructions soient toujours laissées libres.

LES CONSÉQUENCES

L'onde de choc est particulièrement destructrice. Ses effets seront d'autant plus importants que la personne ou les biens exposés seront proches de l'épicentre de l'explosion.

Effets sur les hommes

Outre les brûlures, les intoxications par les fumées et les traumatismes envisagés dans le chapitre « Le feu » (cf. p. 25), le phénomène particulier produit par une explosion est le blast ou effet de souffle, qui peut projeter les personnes et, très souvent, léser les tympans.

L'effet de souffle ou blast

- Le blast primaire résulte de l'action de l'onde de souffle. C'est l'ensemble des phénomènes pathologiques en relation directe avec la brutale expansion des gaz provoquée par l'explosion.
 - Le blast secondaire est dû au criblage de la victime par les débris projetés à grande vitesse.
 - Le blast tertiaire est dû à la projection de la victime elle-même.
 - Le blast quaternaire définit les lésions associées tels les brûlures, le stress psychique. L'air contenu dans les organes creux va être comprimé, puis rapidement se détendre, réalisant des distensions ou des ruptures de paroi.
- **Si la propagation est aérienne**, les organes à contenu gazeux seront atteints (oreille, poumons, viscères abdominaux). Souvent rencontré lors des attentats, le blast pulmonaire peut mettre en cause le pronostic vital. Les symptômes n'apparaissent souvent que quelques heures après :
- difficultés respiratoires croissantes,
 - toux sèche ou accompagnée de crachats sanglants,
 - douleurs thoraciques.
- Le blast auriculaire est le plus fréquent. Rassurer la victime, la mettre en position semi-assise et la faire hospitaliser.
- **Si la propagation s'effectue en milieu liquide**, les lésions porteront surtout sur les organes à contenu liquide (cerveau, rate, foie, reins, yeux).
- **Si la propagation a lieu dans un milieu solide** (mine), les atteintes vont porter essentiellement sur le squelette.

Effets sur les biens

- Destruction et déformation de structures, bâtiments et mobiliers ;
- Projections de matériaux.

Effets sur l'environnement

- Destruction, arrachement des arbres ;
- Détérioration de la flore.

COMMENT SE PROTÉGER DES EFFETS DE L'EXPLOSION ?

- S'allonger au sol ;
- Se protéger des chutes d'objets ou de l'effondrement des structures ;
- Se protéger les oreilles et le visage par les mains ou un écran rigide ;
- Si on est à l'extérieur, s'allonger près d'un trottoir pour éviter les projections ;
- Si on est à l'intérieur d'un bâtiment, rechercher les zones les plus résistantes (murs porteurs).

QUE FAIRE ENSUITE ?

- Évacuer la zone ayant subi l'onde de choc ;
- Appeler les secours (cf. fiche « Alerte », p. 187) ;
- Ne pas approcher du lieu de l'explosion et respecter ensuite le périmètre de sécurité mis en place par les secours.

L'EXPLOSION AVEC FUMÉES TOXIQUES

Le phénomène explosif est toujours présent, mais il est suivi d'un nuage contenant des fumées toxiques. Ces fumées, au même titre que les projections de produits toxiques, peuvent contenir les éléments pathogènes abordés dans le chapitre « Les risques chimiques » (cf. p. 90).

LES CONSÉQUENCES

Outre les lésions provoquées par la chaleur, l'effet de souffle et les traumatismes (phénomènes abordés dans « L'explosion sans fumées toxiques », p. 66, et dans le chapitre « Le feu », p. 25), les fumées peuvent avoir une toxicité particulière.

Effets sur les hommes

Intoxication.

Effets sur les biens

Projections de produits toxiques.

Effets sur l'environnement

Détérioration de la flore et de la faune.

COMMENT RÉAGIR ?

Les consignes sont les mêmes que pour l'explosion sans fumées toxiques (cf. p. 68) avec, en plus :

- Se protéger le visage par un vêtement ou un mouchoir ;
- Si le nuage toxique se rapproche, fuir selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où se confiner (en effet, la concentration en produit diffusé est plus importante dans le lit du vent) ;
- Rejoindre le bâtiment le plus proche pour s'y réfugier ;
- Se confiner (cf. page ci-contre) ;
- Ne pas chercher à joindre la famille ;
- Ne pas téléphoner ;
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre ;
- En cas d'irritation, se laver les mains et le visage.

QUE FAIRE ENSUITE ?

- Ne sortir qu'en fin d'alerte ;
- Aérer le local de confinement ;
- Se protéger les voies aériennes, par un voile ou un vêtement ;
- En cas de persistance de l'irritation, consulter un médecin.

Le confinement

Se confiner consiste à s'enfermer dans un lieu clos le plus étanche possible :

- Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...) avec du ruban adhésif ou un linge mouillé ;
- Éviter toute source d'étincelle, ne pas fumer ;
- Ne pas se servir d'appareils ou d'objets dégageant une odeur forte et désagréable (feutres...);
- Arrêter ventilation et climatisation ;
- Rester à l'abri jusqu'à ce que les secours donnent l'autorisation de sortir.

L'ATTENTAT À L'EXPLOSIF

Ce type d'attentat peut avoir pour cible :

- des personnes,
- des bâtiments,
- mais aussi des réseaux de distribution d'énergie.

Il a pour effet de détruire la ou les cibles. Les personnes exposées peuvent subir l'effet de souffle de l'explosion mais aussi être brûlées, projetées, voire ensevelies.

LES ARMES UTILISÉES

- Les armes explosives : c'est l'onde de choc créée lors de la déflagration qui occasionne des dégâts ;
- Les armes à fragmentation : lors de leur explosion, plusieurs centaines d'éclats d'acier ou de plastique sont projetés, créant ainsi des dégâts dans un rayon important ;
- Les armes incendiaires : un produit, type phosphore, est projeté dans l'explosion, créant ainsi des inflammations spontanées des matières touchées ;
- Les armes explosives additionnées de gaz : les personnes se trouvant dans le nuage de gaz sont paralysées pendant quelque temps, peuvent avoir une irritation des voies aériennes, voire être asphyxiées.

LES CONSÉQUENCES

Ce type d'attentat vise en général à déstabiliser un pays ou un régime en créant une situation de crise et de désordre public.

Effets sur les hommes

- Effet de souffle ou blast (cf. p. 67) ;
- Lésions traumatiques plus ou moins graves ;
- Arrachement de membres ;
- Brûlures ;
- Intoxication.

Effets sur les biens

Destruction de biens (éclatement de vitres, déformation de structures...)

Effets sur l'environnement

L'attentat de type conventionnel a des effets peu importants. Par contre, l'addition d'agents toxiques ou bactériologiques peut avoir des conséquences sur la faune et la flore.

COMMENT RÉAGIR ?

Comme pour toute explosion (cf. pp. 68 et 70).

8. Les accidents de transport

Accident
Attentat
Incendie
Risque chimique

Les accidents de transport, notamment de marchandises dangereuses, sont souvent à l'origine de catastrophes majeures. Si l'on constate peu d'attentats dans ce domaine, on ne peut écarter le risque d'une utilisation du transport de ces matières à des fins criminelles.

LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Le transport de matières dangereuses (TMD) concerne essentiellement les voies routières (2/3 du trafic en tonnes/kilomètre) et ferroviaires (1/3 du trafic) ; la voie d'eau (maritime et les réseaux de canalisation) et la voie aérienne participent à moins de 5 % du trafic.

Le risque de transport de matières dangereuses est celui d'un accident involontaire ou provoqué par un sabotage qui se produirait lors du transport de ces matières.

Les véhicules transportant ces matières ont sur leurs quatre côtés des panneaux orange sur lesquels figurent 2 numéros :
— le numéro situé en haut représente le code danger. Il est fonction du danger des matières transportées ;
— le numéro situé en bas représente le code matière, numéro d'identification des matières transportées.

Prévenir les risques liés au transport de matières dangereuses

- Respecter les distances de sécurité entre véhicules ;
- Respecter les limitations de vitesse ;
- Ne jamais rouler trop près de véhicules transportant des matières dangereuses ;
- Connaître le signal d'alerte (cf. p. 186) et les consignes de confinement (cf. p. 71) ;
- Dans les tunnels, repérer les zones dites de sécurité ou de survie ou encore sas de sécurité.

Dans le train :

- En cas d'anomalie, contacter le contrôleur ;
- Ne pas séjourner dans les zones dites de bagages.

LES CONSÉQUENCES

Aux conséquences habituelles des accidents de transport peuvent venir se surajouter les effets du produit transporté. L'accident de TMD combine alors un effet immédiat (incendie, explosion, déversement) et des effets secondaires (nuage toxique, épandage de produits dans les eaux ou les sols).

Effets sur les hommes

- Effets de souffle (cf. p. 67) et traumatismes liés aux projectiles lors d'une explosion ;
- Brûlures ;
- En cas d'intoxication : troubles neurologiques, respiratoires, cardio-vasculaires...

Effets sur les biens

- Destructures mécaniques ou thermiques de bâtiments et de véhicules ;
- En cas de pollution aquatique : détérioration des dispositifs de pompage.

Effets sur l'environnement

- Arbres arrachés ou brûlés (explosion ou incendie) ;
- Contamination de l'air avec dépôt toxique sur les parties aériennes des végétaux, avec des conséquences sur l'alimentation des humains et des animaux ;
- Pollution du sol (contamination de la flore et des cultures par les racines, ainsi que de la nappe phréatique) ;
- Pollution de l'eau (destruction de la flore et de la faune aquatiques, eau impropre à la consommation).

COMMENT RÉAGIR ?

Si l'on est témoin

- Donner l'alerte (cf. fiche « Alerte » p. 187), en précisant la nature du moyen de transport, le numéro du produit et le code danger figurant sur le véhicule ;
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie ; éviter de devenir une victime supplémentaire en touchant le produit ou en s'en approchant.

Si un nuage toxique se rapproche

- Fuir, si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; inviter les autres témoins à s'éloigner ;
- Obéir aux consignes des services de secours : si la sirène retentit, se mettre à l'abri dans un bâtiment ;
- Se confiner (cf. p. 71) ou s'éloigner rapidement de la zone ; mais éviter de rester enfermé dans son véhicule.

QUE FAIRE APRÈS L'ACCIDENT ?

- En cas de confinement, aérer le local ;
- Respecter le périmètre de sécurité mis en place ;
- Respecter les consignes des autorités.

LE DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN

Un déraillement de train est un accident qui se produit sur une voie ferrée lorsqu'un ou plusieurs wagons quittent le rail sur lequel ils roulaient. Les conséquences d'un tel accident sont souvent dues à l'enchevêtrement des wagons les uns sur les autres, ainsi qu'à la compression ou la déformation des wagons.

COMMENT RÉAGIR ?

- Se recroqueviller sur soi-même ;
- Se blottir entre deux fauteuils au sol ;
- Faire attention aux chutes d'objets ;
- Ne pas tenter vainement de se dégager si l'on est coincé, mais plutôt se faire repérer par les secours.

L'ACCIDENT ROUTIER DANS UN TUNNEL

Un tunnel est un ouvrage d'art qui permet de relier deux zones à travers une galerie souterraine, créant ainsi une voie de communication. L'accident dans un tunnel est souvent suivi d'un fort dégagement de fumées ainsi que d'une élévation de température. Cela peut engendrer des effets sur l'homme (brûlures, asphyxie), sur les biens (destruction par l'incendie, détérioration par les fumées), mais aussi sur l'ouvrage lui-même (affaiblissement, effondrement partiel).

COMMENT RÉAGIR ?

- Regagner calmement les zones de sécurité (suivre le balisage) ;
- Appeler les secours à l'aide des bornes d'appel (cf. fiche « Alerte », p. 187) ;

En cas de fumées :

- Apposer un mouchoir ou un vêtement devant le visage ;
- Respirer de l'air situé le plus bas possible.

LES GESTES QUI SAUVENT

En cas de traumatismes

Comme dans tous les accidents de la voie publique, les victimes présentent des traumatismes : plaies, fractures, hémorragies,

traumatismes crâniens. Leur prise en charge consiste essentiellement dans l'application de gestes de secourisme.

➔ **Conduite à tenir**

- Mise en position latérale de sécurité en cas d'altération de la conscience (cf. « Les premiers secours », p. 176) ;
- Pansement compressif sur les hémorragies extériorisées ;
- Linge propre sur les plaies ;
- Assistance respiratoire en cas de détresse (cf. « Les premiers secours », p. 177).

En ce qui concerne les matières inflammables

Les fumées

Elles provoquent une altération des sens et du repérage, ce qui retarde la fuite de la victime, une asphyxie qui se manifeste par une altération de la conscience, une perte de connaissance, puis la mort.

➔ **Conduite à tenir**

- Extraction des victimes du milieu enfumé ;
- Appréciation des lésions qui seront décrites aux équipes de secours (cf. « L'incendie d'un bâtiment », p. 28) ;
- Libérer les voies aériennes ;
- Si la victime est consciente, l'installer en position semi-assise ;
- Si victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176) ;
- Administrer de l'oxygène à fort débit.

Les brûlures

La gravité d'une brûlure dépend de son étendue, de sa localisation (bouche, nez), de l'âge et de l'état physiologique de la victime.

➔ **Conduite à tenir**

- Refroidir rapidement la surface brûlée par arrosage à l'eau froide sans pression pendant 5 minutes au moins et la protéger par un linge propre ;
- Dans un même temps, retirer les vêtements sans décoller ceux qui adhèrent à la peau ;
- Ne pas faire vomir ;
- Ne pas donner à boire ;
- Vérifier la vaccination antitétanique ;
- En cas de perte de connaissance, installer la victime en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176).

En ce qui concerne les matières chimiques

Ces produits peuvent générer des brûlures chimiques ainsi que présenter une toxicité générale, neurologique, cardiaque ou hématologique.

➔ **Conduite à tenir**

- Retirer tout être vivant de la source contaminante ;
- Ne pas tenter de se faire vomir ;
- Retirer les vêtements souillés, voire gelés pour certains toxiques ;
- En cas de gelures, les traiter comme des brûlures ;
- Rincer la peau et spécialement les yeux à grande quantité d'eau froide ;
- Si une personne impliquée est inconsciente, l'installer en position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176) ;
- Se mettre au repos absolu en cas de suspicion de gravité ;
- Respirer de l'air frais.

L'attentat

L'attentat est un acte criminel et illégal contre une personne ou un groupe de personnes, les droits, les biens, les sentiments collectifs lorsque ces derniers sont reconnus et protégés par la loi. Il est destiné à désorganiser ou déstabiliser une société ou à créer un véritable sentiment d'agression et de peur.

Jusqu'à aujourd'hui, seuls des engins explosifs ou incendiaires ont été utilisés. Désormais, plane le risque d'attentat toxique, bactériologique ou nucléaire. Ces armes fonctionnent à base de produits pouvant entraîner des incapacités physiques et psychiques temporaires ou permanentes, voire la mort.

En cas d'explosion avec risque de contamination

- Se protéger des effets de l'explosion et de ses retombées ;
— si l'on est dehors, s'allonger près d'un trottoir pour éviter les projections,
— si l'on est à l'intérieur d'un bâtiment, rechercher les zones les plus résistantes (près d'un mur ou d'une colonne porteurs, sous des meubles solides) ;
- Évacuer la zone dans l'axe perpendiculaire au vent.

En cas de fusillade

Plusieurs coups de feu sont tirés ou échangés avec les forces de l'ordre, entraînant de nombreuses victimes, blessées ou tuées.

Les blessures peuvent être des plaies traditionnelles, mais également des plaies avec présence de balle.

- S'éloigner le plus possible de la zone sans prendre de risque et tout en se protégeant ;

- Pénétrer et s'abriter dans le local ou le bâtiment le plus proche ;
- Se protéger par un écran solide (muret, mur...), un véhicule n'assure pas une protection totale ;
- Ne pas s'exposer aux fenêtres ;
- Se baisser si nécessaire ;
- Respecter le périmètre de sécurité défini par les services de police ;
- S'il y a blessure par balle :
— mettre sur la plaie un vêtement ou une bande,
— si le sang s'écoule encore, faire un garrot au-dessus de la plaie,
— ne pas tenter d'enlever la balle,
— appeler les secours (cf. fiche « Alerte », p. 187).

En cas de prise d'otages ou de détournement d'avion

C'est, en général, un moyen de pression contre quelqu'un, un groupe de personnes ou un état pour contraindre ou faire un échange, en vue de satisfaire diverses exigences.

- Ne jamais paniquer ;
 - Suivre calmement et ne pas résister aux demandes des preneurs d'otages ;
 - Ne pas exciter ou agacer les preneurs d'otages ;
 - Repérer un abri et s'abriter autant que possible ;
 - Prévenir si possible les secours
- cf. fiche « Alerte » p. 187
cf. « Numéros utiles » p. 190

9.

Les risques chimiques

Accident
Attentat
Explosion
Incendie

LE RISQUE CHIMIQUE INDUSTRIEL

Un grand nombre d'activités industrielles, le plus souvent liées à la manipulation (fabrication, emploi) et/ou au stockage de substances dangereuses, sont concernées par le risque chimique industriel, c'est-à-dire un événement accidentel se produisant en règle générale sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Comment prévenir dans une zone à risque

Connaître le signal d'alerte et les consignes de sécurité.

LES CONSÉQUENCES

Les principales manifestations de l'accident industriel peuvent être : la dispersion dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux ; l'incendie, par inflammation d'un produit au contact d'un autre, d'une flamme ou d'un point chaud ; l'explosion, par mélange de certains produits avec d'autres.

Effets sur les hommes

Ils peuvent être immédiats ou différés :

- Toxicité par inhalation de produits dangereux (irritation, difficultés respiratoires pouvant entraîner la mort) ; par ingestion de produits contaminés (eau, aliments, poissons) ; par contact ;

- Brûlures, asphyxie ;
- Traumatismes par projection d'objets ou onde de surpression.

Effets sur les biens

Destructions, détériorations et dommages aux habitations, aux ouvrages.

Effets sur l'environnement

Pollution brutale ou différée de l'air, de l'eau, du sol ou des nappes phréatiques avec risque d'atteinte de la flore, des fruits et légumes par les racines, des animaux, puis des hommes par la chaîne alimentaire.

COMMENT RÉAGIR ?

Les consignes générales du Code national d'alerte (cf. fiche p. 185) sont à appliquer dès que le citoyen est prévenu par le signal national d'alerte (cf. p. 186), voire par d'autres moyens appropriés (haut-parleurs, sirène de l'établissement industriel...) ; le confinement, très efficace pour le risque technologique, est la mesure conseillée (cf. p. 71).

Pendant l'accident industriel

- Dès le déclenchement du signal d'alerte, se mettre à l'abri et écouter la radio : respecter les consignes diffusées ;

- Si l'on est témoin d'un accident, donner l'alerte (cf. fiche « Alerte », p. 187) ;
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer (sauf incendie ou nuage toxique) ;
- Si un nuage toxique se rapproche, fuir selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver le bâtiment le plus proche où s'abriter, y appliquer les consignes de confinement (cf. p. 71) ;
- Arrêter ventilation et climatisation ;
- Ne pas fumer ;
- Ne pas chercher à joindre la famille ;
- Ne pas téléphoner ;
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre ;
- En cas d'irritation, se laver les mains et le visage.

Après l'accident industriel

- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre ;
- Aérer le local de confinement ;
- En cas de persistance de l'irritation, consulter un médecin ;
- Se conformer aux consignes de sécurité pour la consommation d'eau et de produits frais.

LES AGENTS TOXIQUES

Les toxiques peuvent occasionner des brûlures ou des gelures, car l'agent chimique au contact de la peau ou des muqueuses provoque des réactions chimiques qui vont modifier l'environnement cellulaire. Un corrosif a souvent un effet irréversible alors qu'une substance irritante aura des conséquences plus modérées. Ces produits peuvent également avoir une toxicité générale, neurologique, cardiaque ou hématologique. Il existe trois

classes principales de substances toxiques : les anoxiants, les caustiques, les neurotoxiques.

Les anoxiants

Ils provoquent irritation des yeux et irritation pharyngée, picotements à la déglutition ; altération de l'état de conscience ; maux de tête ; vomissements ; état d'ébriété avec « diarrhée » verbale ; coloration rose de la peau.

Le monoxyde de carbone (CO)

Il est souvent retrouvé dans les locaux mal aérés, chauffés par un poêle, et en cas de mauvais fonctionnement d'un chauffe-eau. Le CO prend la place de l'oxygène sur l'hémoglobine et gêne la respiration. L'antidote est l'oxygène.

Les cyanures

Ils proviennent surtout de la combustion des matières plastiques. L'antidote est l'hydroxocobalamine.

Les caustiques

Leur odeur et leur effet irritant poussent les victimes à fuir leurs émanations. En cas d'intoxication brutale, le sujet présente des lésions ophtalmiques, cutanées (brûlures), respiratoires (difficultés respiratoires et parfois détresse), digestives (vomissements, diarrhées).

Le chlore

On le retrouve dans de nombreux produits, parfois à usage domestique comme l'acide chlorhydrique (cf. p. 96).

L'ammoniaque

C'est un gaz très toxique pour les voies respiratoires supérieures.

Les neurotoxiques

Souvent utilisés dans les insecticides, leur toxicité est redoutable. Ils provoquent des troubles digestifs (salivation, vomissements, diarrhée), respiratoires (spasme des bronches), oculaires, cardiaques (troubles du rythme), neurologiques (paralysie, convulsions, coma). L'antidote est l'atropine.

LES GESTES QUI SAUVENT

En cas d'intoxication par des produits chimiques :

- Appeler son médecin ou le centre antipoison régional (cf. « Numéros utiles », p. 190) ;
- Retirer tout être vivant de la source contaminante ;
- Ne pas tenter de se faire vomir ;
- Retirer les vêtements souillés, voire gelés pour certains toxiques ;
- Rincer la peau et, spécialement, les yeux par une grande quantité d'eau froide ;
- En cas de gelures, les traiter comme des brûlures ;
- Si une personne impliquée est inconsciente, l'installer en

position latérale de sécurité (cf. « Les premiers secours », p. 176) ;

- Se mettre au repos absolu en cas de suspicion de gravité ;
- Respirer de l'air frais.

L'ATTENTAT CHIMIQUE

QUELS PRODUITS ?

Les principaux agents chimiques utilisés sont répartis en quatre catégories principales, en fonction de leurs effets sur l'organisme : les toxiques sanguins, les vésicants, les suffocants et les neurotoxiques. On peut aussi classer les agents chimiques selon la durée de leurs effets : les agents fugaces, les persistants, et les semi-persistants.

- Les agents **fugaces** (sarin, acide cyanhydrique et phosgène) apparaissent sous forme de vapeur. Leurs effets sont susceptibles de durer jusqu'à 6 heures, en fonction notamment des conditions atmosphériques. Ces substances peuvent servir à mettre hors de combat l'adversaire avant une attaque.

- Les agents **persistants** (ypérite, tabun, hydrogène arsénié...) se présentent sous forme de liquide ou d'aérosol, dont les effets peuvent atteindre 15 kilomètres autour de la zone d'épandage. Ils contaminent les sols jusqu'à un mois après leur lancement. Ces substances peuvent permettre de neutraliser un terrain afin d'empêcher l'adversaire de manœuvrer.

- Les agents **semi-persistants** (parmi lesquels le soman) sont susceptibles de désorganiser l'adversaire en empêchant celui-ci, pendant quelques heures, d'accéder à certains points (gares, ponts, dépôts).

Nous n'aborderons pas les « poisons » qui, par leurs propriétés et leur utilisation, relèvent davantage de la criminalité individuelle que du terrorisme à visée collective.

Les toxiques sanguins

Ils détruisent les globules rouges. Ils pénètrent par les voies respiratoires et ont des effets mortels.

L'acide cyanhydrique

C'est le principal toxique sanguin. Ce liquide incolore à l'odeur d'amandes amères était utilisé dans les chambres à gaz pendant la Seconde Guerre mondiale. Il provoque des brûlures au niveau de la peau et des yeux. Son inhalation entraîne une perte de connaissance et des difficultés respiratoires. Son effet est mortel par privation du cerveau en oxygène et arrêt cardiorespiratoire. L'antidote est la vitamine B12.

Les vésicants

Ils se présentent sous forme de liquides huileux, épais. La substance vésicante la plus connue est l'ypérite ou gaz moutarde, en relation avec l'attaque d'Ypres dans le nord de la France, pendant la Première Guerre mondiale. Ils peuvent agir par inhalation, lorsqu'ils sont vaporisés et causent alors la mort par asphyxie. Mais ils peuvent également pénétrer par la peau, dont ils détruisent les cellules. Leurs effets immédiats sont des lésions cutanées bulleuses et des troubles respiratoires et oculaires. Ils ont un pouvoir contaminant.

L'ypérite

C'est un liquide inodore et incolore, mais mélangé à des solvants, il devient gazeux et prend l'odeur de moutarde, d'ail ou

de savon. Il affecte la peau, les yeux et les poumons par brûlures des voies respiratoires. Les premiers symptômes apparaissent 30 minutes après l'intoxication. Il est plus invalidant que meurtrier.

Le Lewisite

Ce liquide incolore à l'odeur de géranium fut très utilisé pendant la Première Guerre mondiale. Il provoque des brûlures de la peau, une importante irritation des yeux et des voies respiratoires avec de violentes toux. L'antidote est le Dimercaprol.

Les suffocants et hémotoxiques

Ils se présentent sous forme de liquides plus volatils que les vésicants. Agissant exclusivement par inhalation, ils provoquent immédiatement un œdème du poumon et l'asphyxie. Ils n'ont pas de pouvoir contaminant.

Le chlore

C'est un gaz jaune verdâtre, à l'odeur irritante, qui peut engendrer des boursouffures de la peau, une gangrène et un œdème pulmonaire. La contamination se fait par inhalation et par voie cutanée.

Le phosgène

Ce gaz incolore ou légèrement jaunâtre, à l'odeur d'herbe fraîchement coupée, est très toxique (mais moins que le gaz moutarde) et très irritant pour les poumons et la peau.

Les neurotoxiques

Les neurotoxiques (sarin, tabun, soman, VX) provoquent la paralysie des muscles (notamment des muscles respiratoires). Ils sont dérivés d'ingrédients entrant dans la fabrication des insecticides, des engrais et de certains colorants.

Le sarin

C'est un liquide très volatil, incolore à jaune foncé, à l'odeur de peinture. Inhalé et absorbé par l'épiderme et les yeux, il s'attaque au système nerveux, entraînant une perte de contrôle moteur. Après nausées, diarrhées et toux, surviennent les difficultés respiratoires dans un contexte de faiblesse musculaire. Convulsions et étouffement précèdent la mort. L'antidote est l'Atropine dont disposent les secours appelés sur les lieux.

Le soman

Il se présente sous la forme d'un liquide incolore à brun foncé, à l'odeur camphrée. Après absorption, vomissements et diarrhées précèdent les troubles respiratoires et les faiblesses musculaires. La victime, prise de convulsions, sombre dans le coma et décède par étouffement. L'antidote est le Mestinon.

Le tabun

Plus nocif que le sarin et le soman, c'est un liquide incolore à brun foncé, à l'odeur de peinture ; il est dangereux par inhalation et contact épidermique. Dans les secondes qui suivent son absorption, apparaissent salivation, vomissements, diarrhées, suivis de vertiges qui précèdent le coma. La paralysie des mus-

cles respiratoires et la fermeture des bronches entraînent le décès. L'antidote est l'Atropine.

Le VX

Dix fois plus toxique que le sarin, ce liquide incolore et inodore peut se répandre dans l'air et dans l'eau. Il provoque surtout des larmes, des écoulements de nez, une salivation et de la transpiration. Il attaque les systèmes nerveux et musculaire, entraînant la mort. L'antidote est l'Atropine.

LES PRINCIPALES ARMES CHIMIQUES

Nom	Toxiques sanguins	Agents suffocants et hémotoxines		Agents vésicants	
		Chlore	Phosgène	Ypérite	Lewisite
Aspect/odeur	Incolore. Amande amère.	Gaz jaune verdâtre. Odeur irritante.	Gaz incolore. Odeur d'herbe fraîchement coupée.	Liquide huileux. Odeur de moutarde, ail ou savon.	Liquide incolore. Odeur de géranium.
Voie de pénétration	Respiratoire	Cutanée et respiratoire	Respiratoire	Cutanée et respiratoire	
Effets	Brûlures, vertiges, troubles digestifs et respiratoires.	Immédiats. Lésions tissulaires bronchiques et pulmonaires.		Immédiats. Lésions cutanées bulleuses. Troubles respiratoires et oculaires.	
Pouvoir contaminant	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Antidote	Vitamine B12	Non	Non	Non	Dimercaprol
Fabrication	Facile	Facile	Moyennement facile		

Agents neurotoxiques				
Nom	Sarin	Soman	Tabun	VX
Aspect/odeur	Liquide incolore à jaune foncé. Odeur de peinture.	Liquide incolore à brun foncé. Odeur camphrée.	Liquide incolore à brun foncé. Odeur de peinture.	Liquide incolore. Inodore.
Voie de pénétration	Cutanée et respiratoire			
Effets	Immédiats. Lésions du système nerveux (convulsions, paralysie des centres respiratoires).			
Pouvoir contaminant	Non	Non	Non	Non
Antidote	Atropine	Mestinin	Atropine	Atropine
Fabrication	Difficile			

10.
Les attaques
bactériologiques

Attentat

Les maladies mortelles ou très invalidantes et contagieuses ne sont pas très nombreuses. De plus, la manipulation des germes responsables est délicate et relève de spécialistes. Les populations développées disposent de moyens thérapeutiques importants qui, en grande partie, les protègent. Cependant, la production, la distribution et l'administration de vaccins ou d'antibiotiques en très grande quantité exige la mise en place d'une organisation qui n'a pas été prévue par les systèmes de santé. Ainsi, une simulation faite aux États-Unis envisage les conséquences de la contamination de la variole dans trois centres commerciaux. Deux mois après, on déplorerait énormément de malades dont un tiers de décès. Par ailleurs, l'impact psychologique de la propagation de telles maladies est loin d'être négligeable, d'autant que, en cas d'utilisation dans un cadre terroriste, le risque reste très variable suivant le type de germe susceptible d'être utilisé.

Peut-on prévenir ?

- Vaccination préventive si possible ;
- En cas de doute, se laver les mains, se déshabiller, se doucher, protéger les voies aériennes...

LES CONSÉQUENCES

Le germe peut être transmis par voie cutanée (à travers la peau), respiratoire (pénétration par les voies aériennes) ou digestive (après ingestion) : il peut donc entraîner la contamination de toute personne exposée, ainsi que celle des animaux dans certains cas.

Effets sur les hommes

Ils peuvent être immédiats ou différés : maux de tête, vertiges, apparition de spores cutanées, dégradation pulmonaire, toxicité par les toxines sécrétées pouvant entraîner la mort, décès.

Effets sur les biens

Ils sont quasi nuls.

Effets sur l'environnement

Contamination de l'air, de l'eau, du sol ou des nappes phréatiques avec risque d'atteinte de la flore, des fruits et légumes par les racines, des animaux, ainsi que des hommes par la chaîne alimentaire.

QUELS PRODUITS ?

On distingue plusieurs types d'armes bactériologiques répertoriées :

- Les toxines : la toxine botulique ;
- Les virus : le virus d'Ebola, la variole ;
- Les bactéries : le bacille du charbon (anthrax), le bacille de la peste pulmonaire.

La toxine botulique

Elle pénètre habituellement par voie digestive. Après six jours d'incubation, une intoxication aiguë apparaît (grande fatigue, troubles digestifs, paralysie générale).

Cependant, utilisée comme arme biologique sous forme d'aérosols, la toxine inhalée par les voies respiratoires passe dans le sang. Quelques heures après, elle peut provoquer un arrêt cardiorespiratoire brutal. La maladie se manifeste souvent par des signes oculaires (dilatation des pupilles, presbytie aiguë) et une paralysie descendante, bilatérale et symétrique, sans fièvre. Elle n'a pas de pouvoir contaminant et la peau saine est imperméable à cette toxine.

Il n'y a pas de vaccin ni de traitement pour cette toxine, mais celle-ci est dégradée par le chlore présent dans l'eau de distribution.

Les virus

Le virus d'Ebola

Il est responsable de la fièvre hémorragique virale au même titre que celui de la fièvre de Lassa. Ce virus pénètre dans l'organisme par voies digestive et respiratoire, il a pour effet des fièvres hémorragiques, des vomissements et diarrhées.

Cette maladie peut se développer sous forme d'épidémies car le virus, se propageant par les liquides biologiques infectés et par voie aérienne, a un pouvoir contaminant très élevé. C'est pourquoi l'hospitalisation et l'isolement des sujets contaminés s'imposent.

La variole

Cette maladie se manifeste, après une incubation de 14 jours, par une fièvre à 40 °C, des maux de tête, des douleurs du dos et une altération de l'état général. Durant cette phase, apparaît une éruption rouge avec des points hémorragiques. Ces lésions se pustulisent et des croûtes apparaissent. L'éruption est plus profuse sur le visage et les avant-bras. Il n'existe pas de traitement spécifique en dehors de la vaccination si elle est effectuée dans les premiers jours après le contact. Dans sa forme classique, la maladie a un taux de mortalité qui se situe aux environs de 30 %.

- Le réservoir de virus est strictement humain. La transmission s'effectue par voie aérienne et par contact avec les croûtes. Son pouvoir contaminant est très élevé, c'est pourquoi les malades doivent être isolés ;
- La vaccination existe, mais n'est plus obligatoire car la maladie est considérée comme éradiquée depuis 1979, parce que les effets secondaires de la vaccination ne sont pas négligeables et que la protection n'est pas assurée dans le temps ;
- En cas de guerre biologique, il pourrait être dispersé par aérosols.

Les bactéries

L'accident bactériologique est dû à la transmission, à l'homme ou à un groupe d'hommes, de maladies bactériennes ou virales qui entraînent des effets quasi immédiats et dont l'issue est la mort de la personne si aucun traitement n'est administré.

Le bacille du charbon (*anthrax*)

Il affecte les herbivores dans les régions où la surveillance sanitaire vétérinaire est insuffisante. Il peut être transmissible à l'homme par contact direct avec l'animal infecté. Mais son pouvoir contaminant interhumain est faible.

Cette bactérie produit une toxine mortelle. La maladie peut revêtir divers aspects, en fonction du mode de pénétration par voie cutanée, respiratoire ou digestive, avec des symptômes différents :

- L'infection par des plaies de la peau donne la forme cutanée qui est la plus fréquente : 2 à 3 jours après le contact apparaît une escarre noirâtre reposant sur une tuméfaction rouge et ferme, accompagnée d'une légère fièvre. La guérison spontanée est possible, mais en l'absence de traitement, l'évolution est souvent fatale ;
- La forme digestive par contamination alimentaire : 3 à 7 jours après l'ingestion du germe s'installe un tableau de gastro-entérite accompagné d'ascite (épanchement séreux dans la cavité péritonéale) ;
- La forme pulmonaire due à l'inhalation du germe débute par des manifestations pseudo-grippales évoluant en 2 à 4 jours, avec détresse respiratoire aiguë et crachats brunâtres ;
- La forme nerveuse est rare avec méningite et paralysie des nerfs crâniens.

Le traitement est d'autant plus efficace qu'il est prescrit avant l'apparition des signes cliniques, mais il faut reconnaître que le pronostic des formes internes est souvent fatal. Un vaccin existe, mais il est peu efficace à moins d'être pris plusieurs fois par jour pendant 18 mois et les effets secondaires ne sont pas négligeables.

Le bacille du charbon n'est pas difficile à stocker sous forme de spores. De ce fait, il peut être utilisé pour une attaque ter-

roriste, par exemple par aérosols. Des mesures de désinfection doivent alors être prises au niveau des zones contaminées.

Le bacille de la peste

Il pénètre par voie respiratoire, d'où un pouvoir contaminant très élevé. Après 2 à 5 jours d'incubation, les symptômes sont :

- Dans sa forme naturelle : apparition, le plus souvent, d'un gros ganglion inflammatoire, le bubon ;
- Dans la forme pulmonaire : fièvre, état de choc, confusion mentale, délire, manifestations respiratoires avec crachats de sang, difficultés respiratoires évoluant vers la détresse respiratoire avec un risque de mortalité très élevé, coma.

L'hospitalisation s'impose dès que ces signes apparaissent. Si la maladie est dispersée par aérosols, elle se présente sous une forme pulmonaire.

COMMENT RÉAGIR ?

Pendant l'attaque

- Se protéger au maximum (vêtements, sacs plastiques...);
- Arrêter la ventilation ou la climatisation ;
- Se déshabiller (mettre les vêtements dans un sac étanche, si possible) ;
- Se laver les mains ;
- Se doucher ;
- Respecter le périmètre de sécurité mis en place par les secours.

Après l'attaque

En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin pour un traitement curatif.

LES GESTES QUI SAUVENT

- La décontamination méthodique et les traitements antibiotiques spécifiques (quand ils existent) restent les meilleurs moyens de lutter contre des agents infectieux ;
- Quand on reçoit une enveloppe suspecte :
 - ne pas l'ouvrir, ne pas la toucher, ne pas la sentir,
 - isoler le paquet en quittant et en protégeant l'endroit,
 - appeler les secours (cf. fiche « Alerte » p. 187),
 - se laver les mains immédiatement,
 - enlever les vêtements potentiellement contaminés et les placer dans un sac plastique fermé de façon étanche et étiqueté « matériel infectieux »,
 - prendre une douche avec du savon, en évitant l'eau trop chaude,
 - consulter un médecin ;
- Toute infection bactérienne doit être traitée vite, fortement et longtemps.

LES PRINCIPALES ARMES BACTÉRIOLOGIQUES

	Toxines	Virus	
Nom	Toxine botulique	Ebola	Variole
Voie de pénétration	Digestive	Digestive et respiratoire	Contact direct
Effets	1/2 journée à 6 jours d'incubation. Intoxication aiguë (grande fatigue, troubles digestifs, paralysie générale). Mort.	Fièvres hémorragiques, vomissements, diarrhées.	Fièvres, céphalées...
Pouvoir contaminant	Non	Très élevé	Très élevé (direct)
Conduite à tenir	Se laver les mains, enlever ses vêtements et les mettre dans un sac plastique étanche, se doucher. Toute personne exposée doit être hospitalisée pour un traitement préventif.		
Fabrication	Facile	En laboratoire	En laboratoire

	Bactéries	
Nom	Bacille du charbon (anthrax)	Bacille de la peste pulmonaire
Voie de pénétration	Cutanée, digestive et respiratoire	Respiratoire
Effets	1 à 5 jours d'incubation. Septicémie aiguë. Mort.	2 à 5 jours d'incubation. Fièvre, état de choc, confusion mentale, délire, coma. Mort.
Pouvoir contaminant	Faible	Très élevé
Conduite à tenir	Se laver les mains, enlever ses vêtements et les mettre dans un sac plastique étanche, se doucher. Toute personne exposée doit être hospitalisée pour un traitement préventif.	
Fabrication	Facile	Moyennement facile

11. L'accident nucléaire

Accident
Attentat

Le « risque nucléaire » est assimilé aux accidents pouvant survenir dans les installations nucléaires, mais aussi aux pollutions ou contaminations liées au fonctionnement de ces installations, aux déchets...

Lorsque l'homme se trouve sur le trajet des rayonnements émis par une source radioactive, il s'y trouve exposé avec un risque d'irradiation.

On distingue l'irradiation externe (où la source est extérieure au corps) et l'irradiation interne (suite à une inhalation ou une ingestion ; la source est alors à l'intérieur de l'organisme). L'irradiation sera d'autant plus importante que l'exposition sera longue (analogie avec le soleil) et/ou la source proche.

Prévoir les risques d'accident nucléaire

- Connaître le signal d'alerte si l'on vit près d'une centrale nucléaire ou d'un site avec des produits radioactifs (cf. p. 186) ;
- S'informer de la conduite à tenir (cf. p. 174).

LES CONSÉQUENCES

Un accident nucléaire peut avoir des conséquences sur l'homme, la faune et la flore. L'effet de souffle produit au moment de l'explosion nucléaire a des conséquences très dévastatrices sur les ouvrages et les constructions environnantes. Ces dégâts sont ceux de toute explosion à grande échelle. Mais dans ce cas, les effets des radiations ionisantes sont très importantes.

Effets sur les hommes

La contamination est soit *externe* par contact avec des sources radioactives, soit *interne*, c'est-à-dire liée à la pénétration d'éléments radioactifs dans l'organisme, par une plaie, par inhalation ou par ingestion.

- Effets non aléatoires¹ sur le corps (moelle osseuse, brûlures, stérilité) ;
- Effets aléatoires² sur le corps : sur une partie de la population ;
- Effets génétiques supposés (dose élevée) : modification du squelette, de la longévité... ;
- Effets anormaux sur le fœtus : anomalies, malformations...

Effets sur les biens

Il n'y a pas d'effet direct des rayonnements sur les biens ; toutefois, un accident nucléaire peut s'accompagner d'un effet de souffle particulièrement dévastateur.

Effets sur l'environnement

- La flore : destruction ou pollution ;
- La faune : mêmes effets que sur l'homme, avec des variables ;

1. C'est-à-dire les conséquences sur l'homme exposé à des doses définies.
2. C'est-à-dire les conséquences variables sur l'homme, en fonction de paramètres (âge, grossesse...) et avec effets retards (cancers...).

- Les cultures : les produits de consommation pollués sont dangereux pour l'homme.

COMMENT RÉAGIR ?

Pendant l'accident

- La première consigne est le confinement :
 - boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aération, cheminées...) avec du ruban adhésif ou un linge mouillé,
 - arrêter ventilation et climatisation,
 - éviter toute source d'étincelle, ne pas fumer,
 - ne pas chercher à joindre la famille, ne pas téléphoner,
 - ne pas se servir d'appareils ou d'objets dégageant une odeur forte et désagréable (feutres...),
 - ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre ;
- L'évacuation peut être ordonnée secondairement par les autorités (radio ou véhicule avec haut-parleur) ;
- N.B. : plus on s'éloigne de la source, moins l'irradiation sera forte.

Après l'accident

Agir selon les consignes du Code national d'alerte (cf. fiche p. 185) :

- En matière de consommation de produits frais ;
- En matière d'administration éventuelle d'iode stable ;
- En cas d'irradiation : suivre les consignes des autorités, mais toujours privilégier les soins d'autres blessures urgentes ;
- Si l'on est absolument obligé de sortir, éviter de rentrer des poussières radioactives dans la pièce confinée (se protéger,

passer par une pièce tampon, se laver les parties apparentes du corps et changer de vêtements) ;

- En cas de contamination : suivre les consignes spécifiques (déshabillage, douche pour les personnes exposées) et les restrictions de la consommation d'eau et d'aliments.

LES SYMPTÔMES

Les rayonnements ionisants qui percutent les cellules libèrent de l'énergie, entraînant des dégâts biologiques, en fonction de la nocivité du rayonnement qui a provoqué l'irradiation. L'unité de dose absorbée est le Gray (Gy).

Les lésions tissulaires s'observent à partir d'une dose seuil capable de tuer un certain nombre de cellules.

Les tissus ont été classés en fonction de leur radiosensibilité : tissus embryonnaires, organes hématopoïétiques, gonades, épiderme, muqueuse intestinale, tissu conjonctif, tissu musculaire, tissu nerveux.

Une irradiation aiguë altère principalement les cellules à durée de vie courte comme les globules blancs, les cellules de la muqueuse intestinale. La peau ne présente des signes d'irradiation que 3 semaines plus tard et les lésions du cristallin se révèlent après plusieurs années.

L'irradiation externe aiguë

Partielle, elle provoque des lésions de l'organe irradié :

- Peau : rougeur, épilation, épidermite qui régressent sans séquelles ; au-dessus de 20 Gy : radiodermite ;
- Gonades : 5 Gy suffisent à entraîner une stérilité ;
- Cellules intestinales détruites à 5 Gy ;

- Œil : destruction du cristallin à partir de 2 Gy, provoquant une cataracte ;
- Troubles nerveux à partir de 50 Gy.

Globale comme à Hiroshima ou Tchernobyl, elle a :

- Des effets précoces, après quelques heures d'irradiation, qui s'additionnent en fonction des doses absorbées :
 - maux de tête, fatigue, diarrhées, vomissements : 1-2 Gy,
 - rougeurs sur la peau : 2-4 Gy,
 - fièvre : 4-8 Gy,
 - désorientation : 8-15 Gy,
 - détresse circulatoire : plus de 15 Gy ;
- Des effets tardifs :
 - limitation de la durée de vie,
 - apparition de cancers,
 - cataracte,
 - augmentation de la mortalité néonatale, malformations, mauvais développement de certains organes, en particulier du cerveau.

LES GESTES QUI SAUVENT

Irradiation externe

- Lavage d'une contamination externe persistante ;
- Traitement des brûlures radiologiques ;
- Déshabillage et stockage des vêtements contaminés dans des sacs plastiques ;
- Lavage méthodique à l'eau et au savon ;
- Remettre des vêtements propres ;
- Se soumettre à une mesure de la radioactivité résiduelle.

Contamination interne

- Appréciation du degré d'irradiation et traitement dans un service spécialisé ;
- La distribution de comprimés d'iode stable peut être rapidement mise en œuvre pour bloquer, au niveau de la thyroïde, les récepteurs de l'iode radioactif ;
- La restriction de consommation de fruits, légumes ou produits laitiers peut être décidée par les autorités.

II.

LE CHOC
PSYCHOLOGIQUE

LES RÉACTIONS AU CHOC

Tout événement grave, toute catastrophe a pour conséquence un choc émotionnel majeur accompagné d'une peur intense, ce qui peut entraîner des atteintes psychiques chez les victimes, mais aussi chez leurs proches, la famille, les amis, les badauds, les témoins. Une catastrophe engendre en effet généralement l'effondrement de la croyance en un avenir serein, croyance qui est un mécanisme psychologique commun à tous les humains et nécessaire. Mais face à la catastrophe, l'être humain est désemparé, inadapté et ne dispose pas d'un mécanisme psychique de remplacement. Quand il est confronté à la question de la mort omniprésente, une menace vitale pèse sur lui et va susciter une réaction de stress. Le rescapé ou la famille d'un disparu fait dans le réel la rencontre avec la mort. L'individu se sent menacé sur le plan interne. Il considère qu'il n'est nulle part en sécurité.

Cependant, quel que soit le niveau d'implication de chacun, tous ne sont pas égaux devant ce stress. Chacun a sa manière de percevoir la situation, de l'assimiler et d'y réagir. Cela dépend de plusieurs facteurs : le contexte dans lequel intervient l'événement, le niveau de fatigue, le fait de prendre ou non des responsabilités ensuite, mais aussi certaines qualités individuelles comme la capacité à garder son sang-froid, l'aptitude à s'intégrer dans une action collective, ou la formation (médicale, para-médicale, secouriste), voire certaines expériences de groupe et d'équipe (activités collectives, formation des jeunes...).

C'est pourquoi les catastrophes laissent toujours une trace chez l'individu, même si sa réponse semble avoir été bonne et adaptée.

DES RÉACTIONS IMMÉDIATES ET ÉPHÉMÈRES

Les réactions à la phase d'alerte et au choc ne durent pas. Sur le moment, la phase d'alerte se caractérise par une hyperactivité (adaptée ou non) ou, au contraire, une sidération (cf. ci-dessous). L'anxiété importante des victimes peut également se manifester physiquement : certaines ont l'impression de ne plus arriver à respirer, d'autres ont des douleurs au niveau de la région cardiaque, d'autres, au contraire, sont en proie à des tremblements invalidants.

La réaction adaptée

Certaines personnes ont un comportement adapté : elles gardent leur sang-froid et aident activement ou frénétiquement les autres. Ce n'est pas la majorité. C'est parmi elles que vont se distinguer des leaders, des responsables (cf. p. 150). On peut espérer que la lecture préalable de ce livre en prépare un plus grand nombre à avoir ce type de réaction en de telles circonstances.

La réaction d'inhibition avec stupeur

L'intensité émotive et la peur occasionnée par le danger peuvent entraîner le sujet à adopter un comportement totalement inadapté. On voit ainsi des personnes sidérées, comme paralysées, prises de stupeur, ne s'écartant pas du danger.

C'est de loin la réaction la plus fréquente. L'individu, sous l'emprise du traumatisme émotionnel, est sidéré ; il semble comme immobile et se déplace lentement en s'éloignant du lieu

dans lequel s'est produit la catastrophe. Il semble comme désorienté et hagard.

Ce sont ces personnes qui, dans un incendie, par exemple, sont hébétées, dans un abri ou un pseudo-abri qui ne les protège en rien, qui restent sur place, immobilisées par la peur et l'angoisse, hagardes, au risque de se laisser intoxiquer ou brûler par les flammes.

Cet état de sidération ne dure généralement que quelques heures. Lorsque les individus sont éloignés de la zone dangereuse et placés en un lieu sécurisé, la stupeur disparaît progressivement. Dès lors, ils prennent conscience de ce qui s'est passé et ressentent le besoin de rechercher leur famille, leurs proches et d'aider les autres.

Les réactions de panique

D'autres personnes, au contraire, bouleversées par la peur, sont agitées, fuient sans réfléchir, ont des réactions violentes, voire dangereuses parce qu'elles sont incontrôlables, ont un comportement agressif à l'égard d'autrui mais, aussi, envers elles-mêmes. La peur est collective lorsqu'elle touche de façon simultanée l'ensemble des individus (cf. p. 145). Par exemple, devant un incendie, à côté de celles qui sont inhibées (cf. p. 121), certaines personnes peuvent se comporter de manière désordonnée et particulièrement inadaptée, fuir au risque de se faire brûler, abandonner leurs parents, leurs amis, voire leurs enfants, courir dans tous les sens, errer hagardes. Certains individus en frappent ou en piétinent d'autres pour pouvoir se dégager et trouver une issue de secours. D'autres tentent de sortir par des issues excessivement dangereuses (cages d'escalier en flamme, ascenseurs), alors que d'autres refuges

seraient beaucoup plus accessibles et moins dangereux (habitation calfeutrée, fenêtre permettant l'arrivée des secours, etc.). Parfois, la panique devient générale, passant du psychisme individuel à un psychisme collectif. On assiste à un phénomène de régression à un niveau primaire, infantile et instinctuel, et les instincts les plus archaïques, notamment grégaires, se mettent en place, dans un univers de violence et d'agressivité. Ainsi, on verra des groupes qui fuient de façon inadaptée ou qui deviennent violents. On peut également assister à des phénomènes d'auto-agressivité, voire de suicide de tout le groupe.

Ce type de trouble peut démarrer dès le début de la catastrophe, ou bien se développer par un mécanisme d'imitation. Cette peur collective entraîne chez l'individu une perception et un jugement erronés ; les individus deviennent suggestifs et impulsifs. Ils poursuivent, comme des automates et sans réfléchir, les mouvements de la foule. Ils sont comme déresponsabilisés et peuvent alors adopter des comportements d'une violence inouïe.

Les réactions de type panique sont brèves et excèdent rarement une heure. Ce type de réaction se résout soit spontanément, soit par une intervention extérieure directive et énergique.

Ces réactions ne durent pas

Qu'elles soient d'inhibition ou de panique, ces réactions qui peuvent survenir chez n'importe quel être humain sont généralement de brève durée. Au-delà de la phase des premiers secours, tout rentre en général dans l'ordre, sauf si la réaction initiale est à l'origine d'un accident secondaire en ricochet : par exemple, dans un accident, un passager indemne, est secondairement heurté alors qu'il était sidéré et inconscient du flot de la circulation.

Peu de temps après une fusillade, il arrive également de voir certaines des personnes impliquées faire une crise de nerfs, en frappant sur les murs ou se frappant elles-mêmes. D'autres vont parler sans discontinuer, expliquant indéfiniment les scènes qu'elles ont vécues, en tremblant et en suant. D'autres encore pleurent et agressent verbalement ceux qui s'approchent d'elles.

Quand les secours mettent longtemps à arriver, lors d'une avalanche par exemple, les rescapés qui restent souvent isolés pendant plusieurs heures vont avoir le sentiment d'être abandonnés. Certaines victimes sont en état de sidération (et dans le cas de la neige, le froid accentue cet état sur le plan physiologique). Si la victime n'est pas ensevelie et peut se mouvoir, elle recherche ses proches qui ont disparu ; lorsqu'elle n'arrive pas à les retrouver, cela accentue son état d'angoisse et d'abandon : il s'agit d'un véritable état de détresse psychique qu'il faut absolument prendre en compte dès que possible.

Comment sont perçues ces réactions ?

Très souvent, après coup, celui qui a eu un comportement inadapté s'interroge de manière obsédante sur les raisons qui l'ont fait agir ainsi. Certains pleurent, s'excusent de leur comportement. D'autres manifestent leur angoisse par l'agitation et l'agressivité. Il est important que les proches prennent les choses calmement et fermement, encadrant l'intéressé en quelque sorte, ce qui lui permet de retrouver ses esprits et soulage l'angoisse des autres personnes impliquées, qui sont le plus souvent indignées par cette conduite inadaptée et dangereuse. Quand ils comprennent que cette réaction n'a rien de pathologique en elle-même, mais qu'elle est induite par le choc émotionnel et la peur qui l'ont engendrée, ceux qui l'ont eue sont

déculpabilisés et soulagés pour un moment. S'ils peuvent alors aider face au désastre, participer à des activités de sauvetage, si besoin, cela leur permet de repartir de l'avant au lieu de ressasser leur honte.

Mais si ces symptômes persistent, il faut alerter l'équipe médicale afin que le blessé psychique soit rapidement pris en charge. En attendant, il doit être éloigné du lieu du drame car son comportement est trop angoissant pour le groupe.

UNE FOIS LE DANGER PASSÉ

Tout de suite après l'événement, le sujet est submergé par l'anxiété. Il revit en permanence les images qu'il vient de subir. Les victimes n'arrivent pas à se rassurer. Sous le coup de la violence de ce qu'ils ont vu et vécu, les rescapés craignent, sans raison objective, que la catastrophe se reproduise — s'il s'agit d'un attentat, que les agresseurs frappent à nouveau — et gardent très souvent cette peur irrationnelle. C'est ainsi que certains se terrent dans des endroits où, pourtant, ils ne sont pas à l'abri. D'autres, au contraire, vont présenter des réactions agressives envers leurs proches, voire leurs sauveteurs.

On voit également, aussitôt après l'événement, des rescapés dénier en partie la réalité, isolément ou à plusieurs. Faisant comme s'il n'y avait pas de danger, ils demeurent dans les lieux à risque ou y reviennent, et ne consentent à s'en aller que par la contrainte. Pour certains, des barrières se lèvent qui les font se livrer à des activités répréhensibles, notamment au pillage.

Puis, rapidement, l'émotion prend le dessus. Les pleurs, la colère et la tristesse apparaissent. Ceux qui survivent se regroupent auprès des leaders qui vont se dégager parmi les personnes qui ont eu des réactions adaptées (cf. p. 150).

Ensuite, on voit les victimes se focaliser de manière plus ou moins rationnelle sur la désignation du ou des responsables. C'est une façon de compenser qui doit permettre de rétablir un ordre social, mais qui peut aboutir à un autre désordre avec violences et lynchage d'un ou plusieurs boucs émissaires.

Dans les zones à distance de l'impact de la catastrophe, les rescapés sont plus nombreux et vivent sinistrés. Ils peuvent avoir des comportements désordonnés, des réactions de fuite et de panique. Plus à distance encore, ils se montrent souvent très angoissés devant un avenir incertain, alors les rumeurs vont bon train, d'où encore un risque de mouvements de panique (cf. p. 122).

LES RÉACTIONS APRÈS COUP

Parallèlement à ces chocs émotionnels rapides, d'autres réactions peuvent quelquefois se manifester dans l'après-coup. Ainsi, des personnes, apparemment calmes jusqu'alors, se mettent en colère sans raison, manifestent une agressivité physique et verbale, se montrent agitées, ou bien ont des crises de larmes, des tremblements, des suées. Certains adolescents peuvent adopter des conduites toxicomaniaques (prise d'alcool et de drogue) alors qu'ils s'en gardaient auparavant.

Les réactions névrotiques

Elles se différencient des réactions émotionnelles par le fait qu'elles durent dans le temps et que leur intensité est bien plus importante. Elles sont souvent inquiétantes et anxiogènes pour les victimes et doivent être rapidement contenues.

Les réactions névrotiques revêtent plusieurs aspects :

Les troubles anxieux

Le sujet atteint a l'impression qu'il s'étouffe ; il a des palpitations, des douleurs dans la région thoracique, des tremblements, des spasmes musculaires. Par ailleurs, il est inquiet et a peur, mais sans savoir de quoi et il a besoin d'être rassuré. Ce trouble peut survenir par accès, à intervalles plus ou moins longs. Il peut entraîner, chez le sujet en proie à l'angoisse, des conduites d'agitation et d'agressivité dirigée contre soi-même ou envers autrui.

Les troubles anxio-phobiques

La personne victime du choc psychique ne supporte pas — ne serait-ce que l'évocation — quoi que ce soit qui lui rappelle la catastrophe (vue de sang, bruits rappelant la situation de choc, odeur des cendres après un incendie, etc.). C'est tellement pénible à voir ou à entendre pour elle qu'elle peut manifester vivement cette souffrance par son comportement. De telles difficultés peuvent persister longtemps après l'événement.

Les troubles hystériques

Par son attitude, la victime montre de manière assez théâtrale qu'elle a besoin d'attirer l'attention et la sollicitude sur elle.

La névrose traumatique

Toujours la conséquence d'un choc émotionnel — à ne pas confondre avec le choc physique qui entraîne, lui, la névrose post-traumatique (cf. p. 128) —, d'une particulière gravité, dans des circonstances hors du commun, elle apparaît en général quelques jours après l'événement. La victime a le sentiment de

revivre le traumatisme, de manière répétée et à chaque fois avec une très forte émotion. Comme si elle se repassait le film en boucle avec la même peur à chaque fois. Elle fait des cauchemars, a des idées obsédantes. Elle peut se montrer irritable, sans suite dans les idées, dépendante, recherchant la protection de son entourage, répétant inlassablement le récit des événements. Cela peut se prolonger plusieurs mois (ou plus). Une prise en charge spécialisée est nécessaire et efficace.

La névrose post-traumatique

Elle est la conséquence directe et certaine d'un accident ayant entraîné une ou des blessures physiques (quelle que soit la localisation ou la gravité), contrairement à la névrose traumatique qui est la conséquence d'un choc psychique (cf. p. 127). Ses symptômes sont de l'anxiété, des angoisses, des phobies. Mais aussi des obsessions et des rituels, avec des revendications sans fin, une attitude hystérique, des troubles psychosomatiques, une modification du caractère, une fatigue sans raison, un manque de tonus et de goût pour les choses...

LE COMPLEXE DU SURVIVANT

Dans pratiquement toutes les expériences de catastrophes, pour la victime rescapée, s'ajoutent au traumatisme une culpabilité et une honte omniprésentes et importantes, irrationnelles bien sûr, en particulier lorsqu'il y a eu des morts. Les spécialistes nomment cet état « le complexe du survivant ». Dans ce cas, bien souvent, l'image de la mort envahit la victime. Elle considère que vivre n'est pas normal ; elle n'arrive pas à donner d'explication claire à sa survie qui lui apparaît comme étant imméritée. Elle a le sentiment que d'autres sont morts à sa

place. Mais elle peut prendre appui sur cette culpabilité pour se reconstruire psychiquement.

Un cas particulier : la prise d'otages

Les réactions à une prise d'otages dépendent étroitement du temps que celle-ci a duré. En effet, les victimes sont tout d'abord sous le poids d'un choc émotionnel intense occasionné par la peur d'un danger immédiat et brutal, où le risque de mort est toujours présent.

Certains otages sont sidérés par l'angoisse et la peur. Chez d'autres, l'anxiété provoque une agitation psychique et motrice, qui cède rapidement devant la brutalité des preneurs d'otages.

Quand la prise d'otages perdure dans le temps, on peut voir apparaître ce qu'il est habituel de dénommer le « syndrome de Stockholm », c'est-à-dire que la victime s'identifie à son agresseur. Ainsi, on peut voir des otages qui, après avoir été délivrés, trouvent des circonstances atténuantes à leurs agresseurs. On a même vu des otages prendre cause et partie pour leurs bourreaux, voire en devenir amoureux. Ainsi, ils se mettent à défendre la cause des preneurs d'otages, disent qu'ils ont été cordiaux et gentils avec eux. En quelque sorte, ils dénie l'agressivité de leurs agresseurs.

Dans tous les cas, le sujet doit arriver à garder son calme et tous ses esprits ; cela est, bien entendu, excessivement difficile. Ce qu'il est important de faire, c'est de pouvoir se rassembler, si les preneurs d'otages le permettent, avec les autres victimes, afin de pouvoir échanger et verbaliser la souffrance et, ainsi, tenter de se rassurer mutuellement.

QUAND LA VICTIME PERD TOUT REPÈRE : LES RÉACTIONS PSYCHOTIQUES

Devant l'événement, la personne devient comme folle, déconnectée de la réalité. Elle peut être confuse, désorientée dans le temps et dans l'espace ; passive, inhibée ou agitée, et donner l'impression de vivre intensément un cauchemar sur le plan émotionnel. Dans cet état confusionnel, elle peut fuguer, avoir des gestes agressifs envers elle-même ou envers autrui. Les troubles psychotiques peuvent aussi prendre l'aspect de ce que les psychiatres nomment les bouffées délirantes aiguës. Dans ces cas, le sujet délire et il peut présenter des hallucinations. Quelquefois, on les prend pour des troubles de l'humeur : l'individu paraît paradoxalement euphorique, il parle beaucoup, est agité et heureux. Ou bien, à l'opposé, il peut avoir le sentiment délirant que c'est lui qui a induit la catastrophe. Il est alors extrêmement déprimé et le risque qu'il se suicide est grand.

Ces réactions psychotiques sont dangereuses pour l'individu qui en est atteint, mais aussi pour son entourage. En effet, l'individu n'en ayant pas conscience, il risque de ne pas pouvoir déployer une attitude adaptée, notamment à sa survie. De ce fait, cela peut également mettre en danger ceux qui se trouvent avec lui. Lorsque de tels troubles apparaissent, la personne atteinte doit être surveillée en permanence et dirigée le plus vite possible vers le médecin qui, si besoin est, pourra lui administrer un sédatif.

L'AIDE PSYCHOLOGIQUE

COMMENT AIDER UNE VICTIME DANS L'IMMÉDIAT ?

Lui procurer le calme

Il ne faut pas permettre aux curieux d'accourir et de se regrouper autour des victimes, ce qui peut gêner l'organisation des secours et accentuer l'angoisse des survivants. En effet, ceux-ci ont besoin de quiétude et de paroles apaisantes. Il faut leur aménager des lieux calmes, loin de l'agitation des secours.

Lui parler

Il faut s'attacher à agir sur l'état de stress et l'angoisse qui submerge le sujet, que cela se manifeste par la stupeur ou par l'agitation. Il ne faut jamais rester silencieux devant une victime car celle-ci est déjà envahie par le silence de la mort. On doit au contraire aller à sa rencontre, communiquer avec elle, lui demander d'échanger une parole, un message, pour organiser sa pensée qui, peu à peu, va se structurer. Cela va la rassurer et diminuer son anxiété. On doit lui parler et la laisser parler de ce qu'elle a vécu afin qu'elle puisse réorganiser les images du chaos et de l'enfer qu'elle a subis.

Ne pas craindre le contact physique

Ne pas avoir peur de mettre la main sur l'épaule ou sur le bras de la victime : le contact physique va l'aider à prendre conscience du fait qu'on la soutient, que quelqu'un est prêt à l'écouter, à l'aider. Si elle n'est pas accessible, par exemple s'il faut d'abord la dégager de l'endroit où elle est coincée, il faut lui parler, lui expliquer la progression des secours, la rassurer sur le fait qu'on va la sortir de là.

Expliquer ce qui se passe

Il faut toujours lui expliquer ce qui s'est passé ou ce qui se passe encore, lui donner des détails sur les recherches qui sont en train d'être effectuées ; cela va lui permettre de se ressaisir et de mettre des mots sur l'impensable.

Ne pas la lâcher

La victime a le sentiment que ce qu'elle a vécu ne peut être expliqué ; c'est une expérience indicible où se sont mêlés effroi et terreur, elle répète souvent « Vous ne pouvez pas me comprendre, personne ne le peut ». En insistant pour la soutenir, pour lui faire saisir qu'on souhaite l'arracher à l'horreur de la mort, on lui indique implicitement qu'on ne l'abandonne pas, qu'elle fait partie de la même communauté que la nôtre, que sa détresse nous préoccupe. On lui fait comprendre qu'elle doit pouvoir reprendre sa place légitime à côté de nous tous, dans la communauté sociale.

L'extraire de l'horreur

Plus globalement, il faut savoir extraire la victime du silence dans lequel elle risque de se murer, solliciter une réponse verbale, ce qui va permettre peu à peu un échange plus construit, centré généralement sur l'horreur de ce qu'elle a vécu. Quand elle a réagi par la panique, elle est envahie par des angoisses archaïques de perte, d'anéantissement d'où il faut absolument la faire émerger.

Si cette fonction d'accueil de sa souffrance n'est pas assumée ou n'est pas satisfaisante, la victime peut développer une haine importante pour le monde et les êtres humains dans les semaines, voire les mois suivants.

FAVORISER LE DIALOGUE

La personne atteinte vit le plus souvent sa situation comme une détresse aiguë, rumine et se fixe sur son traumatisme, qu'elle revit comme un film qui passerait en boucle. Elle doit être écoutée et rassurée.

Elle a besoin d'être écoutée

La faire parler est essentiel car la verbalisation va lui permettre de libérer sa tension émotionnelle et de maîtriser ces images dont elle n'arrive pas à se dégager.

Cela se fait spontanément par des crises de pleurs, des récits abondants et prolixes, incessamment repris.

Ne pas chercher à la calmer en la faisant taire

Contrairement à ce qu'on croit parfois, lui demander de se calmer, lui dire plus ou moins qu'elle devrait se changer les idées, penser à autre chose, n'a pas pour effet de la distraire, mais de la faire taire. C'est lui signifier que sa détresse est insupportable pour autrui. Elle va à juste titre se sentir incomprise, se murer dans son silence, ce qui, au lieu de la faire progresser pour surmonter son traumatisme, va l'enkyster. Plus l'expression de la détresse est précoce, moins les séquelles psychiques seront importantes. C'est pourquoi on dépêche des équipes psychologiques sur le lieu des catastrophes.

Ne pas minimiser sous prétexte de rassurer

Mais il n'y a pas que les professionnels pour soutenir. Chacun doit être prêt à écouter, même si c'est souvent difficile et si cela peut frôler l'insupportable. Même si le sujet est vivant après l'attentat, il faut comprendre qu'il est en état de choc. Ainsi, lui dire : « Vous êtes vivant, tout va bien » ne va pas amoindrir son état émotionnel. Au contraire, la victime ne se sent ni épaulée ni comprise. Il faut reconnaître son drame : on ne peut pas expliquer à quelqu'un qui a tout perdu que cela n'est rien et que la vie continue. Non, on ne sait pas mieux que la victime elle-même ce qu'elle a vécu ou ce qu'elle a subi. Il faut donc se montrer modeste, clair, rassurant, ferme et surtout empathique : c'est-à-dire la comprendre et lui faire sentir qu'elle est vraiment comprise, qu'on se met à sa place, qu'on a perçu son état. L'empathie est la meilleure des armes contre le choc émotionnel. C'est seulement quand la menace n'est

que virtuelle ou si l'événement n'a pas eu de conséquence impliquant gravement la personne qu'il est justifié de dramatiser.

L'impliquer activement dès que possible

La victime a aussi besoin qu'on lui donne des tâches, qu'on l'occupe, si elle en est capable. C'est essentiel. Cela lui permettra de se revaloriser, de se sentir utile, de mettre à distance sa honte et sa culpabilité éventuelles, de sortir de son impuissance.

DES VICTIMES INDIRECTES

On peut considérer comme victime toute personne qui subit un dommage dont la réalité est constatée par autrui mais dont elle n'est pas toujours consciente. Les témoins et les familles des victimes sont eux aussi choqués, mais ils sont au second plan. Pourtant, ils ne sont pas épargnés par les troubles psychiques. Les sauveteurs également ont souvent besoin d'être écoutés une fois leur tâche accomplie. Ils doivent faire l'objet d'une vigilance attentive de la part de professionnels compétents. C'est pourquoi des techniques de debriefing seront mises aussi en place pour toutes les personnes ayant eu une activité de secourisme et d'aide auprès des victimes (sauveteurs, leaders...).

Le debriefing ou déchoquage psychologique et les cellules d'aide psychologique d'urgence

- Le **debriefing** : menée par des professionnels, cette technique vise à mobiliser le plus tôt possible les pensées et les émotions liées au traumatisme, afin de prévenir les séquelles psychiques post-traumatiques.

Lors de réunions en groupe (ou parfois individuellement), les victimes ou les sauveteurs impliqués racontent à tour de rôle ce qu'ils ont vécu. Chacun réalise qu'il est normal d'avoir des réactions émotionnelles, et de résoudre les tensions de groupe en analysant ce qui s'est passé. Revivre, dans ce contexte de soutien et de parole, cette expérience et les émotions qui l'ont accompagnée, permet de dépasser le traumatisme psychique. Cela évite aux victimes de rester sur cet effet « d'arrêt sur image » ou de séquence qui repasse inlassablement en boucle. La dynamique de vie est restaurée et la personne retrouve son autonomie et sa créativité psychiques.

- Les **cellules d'aide psychologique d'urgence (UDA PSY)** : composées par un personnel volontaire et compétent en psychiatrie et psychologie de catastrophe (médecins, psychologues, infirmiers), elles sont rattachées aux SAMU ou aux corps départementaux des sapeurs-pompiers. Elles interviennent dans le cadre des plans ORSEC, plans rouges ou blancs, et dans toutes les situations de catastrophes naturelles ou accidentelles collectives.

Elles rencontrent les personnes psychologiquement choquées et les prennent en charge si celles-ci le demandent, sur le lieu du sinistre, à l'hôpital ou sur le lieu d'accueil, voire à domicile.

Elles aident également à la décision des cellules de crise, la formation du personnel soignant et technique, la participation active aux actions humanitaires (par exemple, l'UDA PSY du Vaucluse est intervenue lors de la guerre du Kosovo et lors du tremblement de terre en Turquie).

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Il faudra être particulièrement attentif, dans les jours qui suivent l'événement, à l'apparition d'une réaction post-traumatique (trouble du sommeil, modification du caractère, perte de l'appétit, etc.). Si tel est le cas, il faut alors que le blessé psychique soit vu rapidement par un médecin.

Les techniques de psychothérapie dans les semaines et les mois à venir peuvent éviter aux victimes de développer une névrose traumatique ou post-traumatique avec anxiété, angoisses diffuses et éléments phobiques.

Devant tout changement de son comportement ou de ses conduites (irritabilité, colère, agressivité verbale, agressivité physique, moments dépressifs, tristesse, anxiété, manifestations somatiques diverses, etc.), la victime devra aller voir rapidement son médecin pour se confier et se faire prendre en charge.

COMMENT RÉAGIT L'ENFANT ET COMMENT L'AIDER ?

Chez l'enfant, l'impact de la catastrophe dépend du caractère et de l'intensité de l'événement lui-même, du support familial et environnemental, de la vulnérabilité propre de l'enfant (maladie psychiatrique antérieure, atteinte psychique antérieure, etc.), mais également de son âge. Ainsi, un enfant de moins de 6 ans va rarement développer un état de stress post-traumatique. Son développement intellectuel va aussi influencer la façon dont il va interpréter l'événement, ainsi que sa façon d'exprimer ce qu'il ressent.

L'impact du choc traumatique dépend aussi du sexe. Les filles présentent des états de stress post-traumatique plus sévères et plus durables que les garçons. En revanche, les garçons seraient susceptibles, plusieurs mois après la catastrophe, de développer plus de troubles du comportement que les filles.

En outre, comme chez l'adulte, un enfant qui présente déjà une fragilité psychique risque davantage de développer un trouble psychique post-traumatique.

Mais tous les enfants qui vivent une catastrophe ne vont pas nécessairement développer un trouble psychique. En outre, les symptômes éventuels à la suite d'un traumatisme ne vont pas forcément être intenses, ni perdurer.

COMMENT SE MANIFESTE LE CHOC CHEZ L'ENFANT ?

Ce qui est le plus généralement observé et verbalisé par les enfants concerne un sentiment de peur et l'apparition de signes

neurovégétatifs (tremblements, émission d'urine ou de selles, pâleur, etc.).

Il peut être comme paralysé, engourdi, hébété, refusant de parler ou n'y arrivant pas, prostré. Ou, au contraire, très éveillé et agité de façon inhabituelle, n'arrêtant pas de parler, essayant de fuir. Sous l'effet de l'angoisse, il peut rapidement avoir une réaction de type panique (cf. p. 122), se mettre à douter de la réalité de l'événement traumatique, être désorienté, ou encore se montrer totalement confus. Il peut même être agressif envers lui-même (tenter de se suicider) ou envers les autres, ou avoir des crises de colère inadaptée.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT TRAUMATIQUE

L'enfant souffre souvent de symptômes physiques : maux de tête, douleurs multiples, troubles dermatologiques ou digestifs. Son comportement change notablement.

Il manifeste souvent une grande anxiété de séparation, n'arrivant pas à se séparer de ses proches, même si on le lui demande, même s'il a besoin de soins. Des troubles du sommeil peuvent survenir dès les premiers jours, voire le premier soir. Hanté par l'idée qu'une nouvelle agression ou une nouvelle catastrophe va arriver, l'enfant a du mal à s'endormir. Il a besoin d'une veilleuse, demande parfois à dormir avec ses parents ou un membre de sa famille. Il fait des cauchemars et il est anxieux dès le réveil. Il a souvent de multiples peurs, ne supporte plus de rester chez lui, pleure beaucoup. Le plus souvent triste, voire déprimé, il tient des propos pessimistes et n'arrive plus à donner sa confiance à l'adulte.

Son état de peur constante peut évoluer en une véritable névrose de type phobique (cf. p. 127) en tentant d'éviter tout ce qui peut avoir trait au traumatisme.

Enfin, bien que beaucoup plus rarement que l'adulte, l'enfant peut donner l'impression qu'il est devenu fou avec une réaction de type psychotique (cf. p. 130).

Dans les cas graves, l'enfant ou l'adolescent est atteint d'un véritable choc psychique.

Dès le lendemain, certains enfants joueront à reproduire le traumatisme vécu, les thèmes et les aspects de la catastrophe vont apparaître dans leurs dessins et leurs récits. D'autres enfants n'arriveront pas du tout à s'extérioriser.

L'ÉTAT DE STRESS À RETARDEMENT

Généralement, il fait suite aux manifestations anxieuses initiales mais il peut apparaître après un temps de latence où rien ne se laissait percevoir. Il se distingue de celui de l'adulte par des particularités propres à la réaction psychique de l'enfant et de l'adolescent.

Souvent, l'enfant aura moins de souvenirs et ceux-ci reviennent moins souvent de manière répétitive et envahissante que chez l'adulte. Il fait des cauchemars dont le thème ne reprend pas forcément le traumatisme vécu. Contrairement à l'adulte, il est plus rare qu'il ait l'impression de revoir tout ce qu'il a vécu.

En revanche, ces enfants ont tendance à reproduire le traumatisme de façon soudaine ; ils mettent en actes leur souffrance. Contrairement à l'adulte, quand ils en parlent, ils arrivent souvent à en donner un récit qui est clair, avec de multiples détails. Ils reproduisent, par le jeu ou par le dessin, ce qu'ils n'ont pas pu assimiler sur le plan psychique, un peu comme l'adulte qui se repasse en boucle, comme un film, la catastrophe. Quelquefois, des séries de rêves angoissants, qui symbolisent leur vécu anxieux, apparaissent. D'autres, au contraire, refusent absolument de parler de ce qu'ils ont vécu, se sentent souvent coupables d'avoir survécu

à la catastrophe. Leur difficulté psychologique retentit généralement sur leurs activités scolaires, leurs jeux et leur comportement en général. Ils peuvent devenir des enfants très actifs, voire des enfants hyperactifs, opposants, par exemple, alors qu'ils ne l'avaient jamais été jusque-là. Très souvent, ces enfants porteurs d'un stress post-traumatique sont très anxieux (avec, notamment, une angoisse de toute séparation), dépressifs et ont des troubles somatiques (troubles digestifs et maux de tête).

Si ce type de trouble ne s'atténue pas, il est clair que ces enfants ont besoin d'une aide spécialisée.

On notera par ailleurs que, comme pour l'adulte, un enfant ou un adolescent qui n'a pas été directement victime dans la catastrophe peut également développer ce genre de symptômes.

COMMENT AIDER L'ENFANT ?

L'aide de l'entourage est essentielle pour enrayer l'éventuel trouble engendré par la catastrophe. Plus l'enfant sent autour de lui la cohésion des membres du groupe et leur soutien, plus il a de chance d'être épargné par le trouble psychique. En cas de traumatisme, l'enfant a impérativement besoin des adultes dont le rôle protecteur, très important, va le soulager de la souffrance vécue. Dans tous ces cas, l'organisation et l'attitude de la famille (voire celle des substituts si la famille a péri dans la catastrophe) sont essentielles pour la prévention du développement des états post-traumatiques de l'enfant.

Le rassurer

L'adulte doit être disponible rapidement pour l'enfant afin de lui permettre de communiquer sans agressivité ce qu'il vit, par la

parole, mais aussi par le dessin ou par le jeu. Faire exprimer à l'enfant ce qu'il ressent est un moyen de le rassurer. Mais si les enfants victimes ne parlent que rarement de leur sentiment de culpabilité, il est important de savoir qu'ils l'éprouvent et de les apaiser en leur rappelant qu'ils ne sont pas responsables de ce qui vient de se passer et que si d'autres sont morts et pas eux, ils n'y sont pour rien.

Bien sûr, tout enfant un peu fragile avant la catastrophe doit d'autant plus être encadré, rassuré et poussé à parler de ce qu'il ressent, ou (pour les plus petits) encouragé à dessiner.

Ne pas minimiser

Les proches doivent rassurer l'enfant et lui permettre de parler de ce dont il a été victime. Cela ne sert à rien de minimiser, de dédramatiser une situation qu'il a, à juste titre, perçue comme telle. De même que lui dire « ce n'est rien, tu n'as pas mal », lorsqu'il vient justement de se faire mal et qu'il souffre, même momentanément, lui dire « ce n'est rien, ce n'est pas grave », alors qu'il s'agit d'une catastrophe, ne le rassure pas et lui donne le sentiment de ne pas être compris et de ne pas pouvoir faire confiance aux adultes.

Lui donner une information vraie

L'enfant voit bien ce qui se passe. Il a besoin que ce qu'on lui donne comme information soit vrai avec des mots et des concepts à sa portée. Il faut lui donner des informations simples et claires sur ce qui est arrivé et ce qui risque de se passer maintenant. C'est important pour lui permettre d'interpréter ce qu'il vit et d'être en confiance avec les adultes. S'il sent que

ceux-ci lui mentent, il n'a plus confiance en eux, alors qu'il en a besoin par-dessus tout pour se sentir protégé.

Ne pas le surprotéger

Par ailleurs, l'enfant va chercher à se rassurer en se montrant très dépendant des adultes, ne voulant plus ni dormir, ni sortir seul. On est naturellement tenté de céder à ses demandes et de le surprotéger, mais c'est absolument à éviter car cela ne l'aide pas et risque au contraire d'accentuer son trouble. En effet, si on cède en acceptant de le prendre dans le lit parental, en ne le lâchant plus d'une semelle comme il le demande, cela revient à lui confirmer qu'il a raison de prendre toutes ces précautions, que l'adulte redoute lui aussi que cela recommence. Donc que ses craintes sont justifiées. Au lieu de l'aider à sortir de ses angoisses, cela le conforte dans son anxiété. Plus tard, il risque de rester un adulte fragile, envahi d'angoisse et particulièrement vulnérable en cas de coup dur. Alors que surmonter ses craintes va le fortifier. On peut temporiser, mais il faut absolument lui faire reprendre progressivement son autonomie et ne pas laisser s'installer des rituels de lutte contre l'angoisse.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT

Dans un second temps, un debriefing psychologique (ou décharge psychologique) peut être proposé à l'enfant. Les enfants sont réunis par groupes de 4 à 12 avec l'aide d'un thérapeute. Ils partagent ensemble leurs souvenirs et ce qu'ils ont ressenti. Ils sont soutenus et encouragés à s'exprimer ; le professionnel maintient un cadre apaisant et rassurant. Cette technique doit permettre aux enfants de se projeter dans l'avenir de façon plus

sereine. Elle permet à l'enfant de comprendre ce qui, initialement, lui était incompréhensible. Le professionnel expliquera aussi à ces enfants que leur réaction est normale et commune, car liée à un événement inhabituel et hors du commun.

Penser qu'il va oublier avec le temps et que tout va forcément s'estomper est une erreur. Si l'enfant persiste à avoir des symptômes d'angoisse, des phobies, un sommeil perturbé, des troubles psychosomatiques, des difficultés scolaires ou autres problèmes de comportement, c'est que le traumatisme reste très vif. Il vaut mieux consulter et lui permettre d'avoir des séances de psychothérapie individuelle ou de psychodrame analytique éventuellement.

PSYCHOLOGIE COLLECTIVE

Lors de presque toutes les catastrophes, on assiste à des comportements collectifs plus ou moins adaptés, qui tranchent avec les comportements individuels en temps normal. En pratique, on l'a vu, on observe deux grands types d'attitude inadaptée : la réaction d'inhibition avec stupeur et la réaction de panique. En outre, les troubles psychiques individuels peuvent, par leur intensité, être dangereux et désorganiseurs pour le groupe.

Du côté du groupe également, le comportement collectif spontané peut être adapté ou non, en fonction des caractéristiques de l'événement (violence, brutalité, intensité, type, étendue), de la population qu'elle concerne (personnalité et état psychologique de ses membres) et de la préparation qu'elle a reçue ou non au risque (exercices d'évacuation, simulations...).

Le principal risque collectif est la panique.

LE MOUVEMENT DE PANIQUE

Les mouvements de panique sont classiquement consécutifs à des peurs collectives intenses, lorsque les risques encourus par la population sont considérés comme majeurs. Atteints ou non, les individus sont soumis à un stress d'une importance extrême. Même si, finalement, le danger est moins réel qu'il n'est perçu, la peur et l'angoisse sont omniprésentes.

L'individu se fond dans le groupe

Dans un cas comme dans l'autre, les populations atteintes par ce choc psychotraumatique soudain et intense régressent à un niveau de conscience archaïque et inadaptée.

L'entraînement du groupe inhibe l'activité intellectuelle, fait perdre à l'individu son sens critique, exalte l'affectivité et fait émerger l'inconscient collectif irrationnel. Plus il y a de personnes impliquées, plus l'événement a un caractère rassembleur et plus grande est la compulsion à être entraîné. C'est ainsi que, par contagion et par imitation, tous font la même chose en même temps, et pensent de même. Une situation non contrôlée est ainsi susceptible de s'amplifier ou de se radicaliser. L'individu isolé, perdant son libre arbitre, adhère, qu'il le veuille ou non, à une idéologie (c'est le principe du viol des foules, véritable lavage de cerveau par un discours idéologique, qui explique par exemple la participation collective exaltée aux persécutions ethniques). Cette tendance est également à l'origine des mouvements généralisés de fuite éperdue ou des comportements d'agitation ou de prostration quasi suicidaire.

L'instinct grégaire domine

La peur collective intense dissout les capacités individuelles de la conscience et rassemble les individus à un niveau archaïque collectif. Par contagion psychique, imitation, accentuation des instincts grégaires propres à l'être humain, et du fait de mécanismes régressifs de type infantile, les individus adoptent des comportements inadéquats. Le collectif grégaire peut alors avoir des manifestations irrationnelles et non maîtrisées.

La violence désordonnée et asociale envers les biens et les personnes qui les accompagne vient aggraver les conséquences de l'événement premier.

Mais le groupe n'est pas organisé

On voit rapidement des îlots d'êtres humains se former, qui, pour s'échapper du lieu du danger, vont piétiner des gens, se faufiler dans des lieux inaccessibles et dangereux ou bien encore prendre des risques pour essayer de s'éloigner d'une mort toujours possible. Mais ce regroupement qui peut paraître cohérent (fuite de milliers de véhicules dans la même direction, par exemple) n'en est pas un. En fait, dans un mouvement de panique, chacun étant au départ solitaire, devient un élément incontrôlé dans un groupe désorganisé. L'état de panique va se propager par imitation, identification et contagion : se fondre dans le groupe est une façon de ne plus être seul.

Le groupe est déstructuré. Il n'est plus organisé selon un principe hiérarchique dans lequel les rôles et les statuts de chacun sont différenciés. Ses membres ne respectent plus les consignes qu'ils connaissaient pourtant précédemment ; ils n'exécutent pas de façon organisée et disciplinée les ordres qu'ils reçoivent. Les consignes n'étant pas respectées, les réponses ne sont plus adaptées et peuvent être illogiques, voire irrationnelles. De ce fait, la désorganisation ambiante avec cet enchevêtrement des rôles est dangereuse pour l'ensemble des victimes et leurs proches.

Ainsi, le risque majeur associé à une alerte nucléaire, même non suivie d'une contamination effective, est celui d'un comportement collectif de type panique avec fuite rapide ou automatique. Bien que le contexte ait été autre (celui de la guerre), un tel phénomène a pu être observé lors des bombardements

d'Hiroshima et de Nagasaki où on a vu les rescapés fuir la ville, marcher lentement, pendant des heures, avant de s'arrêter sur des collines où ils ont mis plusieurs heures pour récupérer leurs esprits.

La panique peut naître lors de mouvements de groupe nécessités ou guidés par l'actualité sociopolitique tels que les déportations, les déplacements de réfugiés, les situations de bombardement ou de guerre civile, l'usage d'armes à propagation invisible ou implacable (chimique, bactériologique, nucléaire); lors de catastrophes naturelles ainsi que dans toutes les situations citadines ou collectives liées à un attentat ou un accident industriel (l'attentat du World Trade Center à New York et l'explosion industrielle de Toulouse en septembre 2001).

Mais les mouvements de panique peuvent surgir également sans qu'un événement dramatique en soit l'origine. Ainsi, toute foule organisée, comme dans les pèlerinages, les concerts, les manifestations sportives, les meetings ou défilés politiques, les rassemblements sectaires, religieux fanatiques et charismatiques, comporte ce risque.

Les mouvements de panique génèrent un nombre de victimes supplémentaires et désorganisent les capacités opératoires des services de secours impliqués. On en a de nombreux exemples : les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, les explosions nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki, l'éruption de nombreux volcans, les tremblements de terre et les incendies (celui du night-club « Le Cinq-Sept » à Saint-Laurent-du-Pont en 1970, par exemple, qui a fait 147 morts), les mouvements de foule lors de rencontres sportives (stade de Lima ; en 1985, stade du Heysel, 38 morts), les attentats du métro parisien et du World Trade Center.

Comment prévenir la panique ?

Ni la raison, ni les stratégies de régulation ne peuvent maîtriser la brutalité du mouvement de panique : tout se déroule trop vite, dans des relations fusionnelles et irrationnelles entre l'individu et le groupe, pour qu'on puisse valablement s'opposer et agir, sauf si des procédures adaptées peuvent être mises en œuvre à temps. Imaginons en effet les conséquences de la fuite éperdue des populations en cas de catastrophe nucléaire, à la suite d'un accident industriel ou d'un attentat. Il serait bien tard pour déterminer des stratégies de gestion de ces millions de civils qui n'auraient jamais reçu le moindre entraînement préalable sur la conduite à tenir en de pareilles circonstances.

C'est pourquoi l'intervention la plus efficace sur ce type de réaction est préventive. Si, dès le début de la catastrophe, un encadrement se met en place, il jugule l'éventuelle réaction de peur et de panique collective. Pour diminuer le risque de panique, il faudrait que l'éducation sensibilise systématiquement à la solidarité et au civisme et que, dans toutes les zones à risques, une information généralisée et régulière sur les procédures d'alerte soit dispensée, avec si nécessaire des exercices et des simulations (cf. p. 156). D'où l'importance également pour chacun, à titre individuel, de savoir regarder les risques en face afin d'avoir la bonne réaction si cela s'avérait nécessaire.

La rapidité de l'intervention et la mise en place d'un encadrement immédiat qui va réorganiser le groupe, le hiérarchiser, faire en sorte que chacun ait un rôle et une fonction, diminue la phase de réaction stuporeuse, permet de canaliser les comportements inadaptés et favorise chez la personne atteinte le retour à un état de conscience éclairé. Celle-ci, dès lors plus lucide, va d'elle-même aider les autres à s'en sortir.

LE RISQUE DE VIOLENCE

La désorganisation du groupe implique un risque supplémentaire, celui de la violence. L'homme en effet devient agressif dès qu'il se trouve en situation de stress, donc en rupture d'adaptation à son milieu (que ce soit par défaut, en position de défense ou par excès, en position d'attaque).

Outre les facteurs pulsionnels et des mécanismes biologiques, l'environnement et, notamment, le groupe social, vont jouer un rôle fondamental dans le déclenchement et la finalité de cet état d'excitation qu'est l'agressivité. Tout homme possède en lui ce potentiel auquel il laissera ou non libre cours selon des degrés divers.

L'éducation a pour vocation d'aider l'enfant à intégrer cette loi pour lui permettre d'être inclus dans le groupe social dont il est issu. L'influence culturelle va être, bien entendu, prépondérante dans l'élaboration des valeurs morales. Mais la panique déstructurant le groupe fait tomber les barrières et libère les pulsions. D'où, à distance de la catastrophe, les jours suivants, des risques de pillage ou de vandalisme par des individus isolés ou en groupe, dont il faut bien sûr arrêter les exactions et dont le comportement en temps normal n'aurait pas forcément laissé soupçonner qu'ils en soient capables.

L'ÉMERGENCE DE LEADERS

En cas de catastrophe d'une grande ampleur, le premier devoir des rescapés et des proches est d'aider les autres, de les secourir et d'être solidaires.

Des personnes qui se révèlent plus responsables que les autres

Les premiers gestes sont essentiels car les comportements individuels ou collectifs peuvent basculer dans la pathologie, on l'a vu, ou au contraire être adaptés, voire hyperadaptés, certaines personnes gardant un sang-froid à toute épreuve, spontanément ou parce qu'elles y sont formées. C'est dans cette seconde catégorie qu'on trouve des personnalités qui vont se révéler être des leaders, se placer en position d'autorité, pour donner des directives et réorganiser le groupe. C'est ce qui amène certains témoins à s'organiser spontanément et participer de façon courageuse aux secours, ce qui a pour effet d'aider et de rassurer immédiatement les victimes.

Lorsque le risque menace, mais que la catastrophe n'a pas encore eu lieu, en l'absence de secouristes professionnels ou formés antérieurement comme volontaires, les populations menacées doivent donc élire (pas nécessairement de manière formelle) ou reconnaître en leur sein un groupe de leaders capables d'encadrer les autres et de les secourir, en rassurant et dédramatisant. Il faut pour cela évaluer la capacité de chacun à maîtriser ses propres réactions émotionnelles. Ces responsables doivent donc être choisis en fonction de leurs comportements habituels remarquables par le calme, le sens de la responsabilité et la faculté d'empathie, c'est-à-dire leur aptitude à comprendre l'autre, à se mettre à sa place. Tout dérapage des leaders risque d'entraîner un dérapage pour l'ensemble de ceux qu'ils doivent encadrer.

Des personnes qui savent réagir et guider les autres

Dès l'alerte, ces responsables prépareront et coordonneront leurs concitoyens face au danger. Pour contenir l'affolement et la panique, ils leur apprendront les attitudes et les conduites adaptées en leur indiquant la marche à suivre.

L'état de panique peut se propager à une vitesse impressionnante, aussi les personnes en position de leaders doivent-elles le canaliser le plus rapidement possible en prenant des décisions réfléchies, suffisamment éclairantes pour la population, avec des consignes claires et précises. Leur esprit de décision et leur calme sont en effet aussi contagieux que la peur peut l'être en sens inverse. Elles vont aider les individus atteints par le choc psychique à se contrôler sur le plan émotif, à contenir l'agitation chez les uns et à sortir de la sidération chez les autres. Si elles y parviennent, elles diminuent ainsi l'état de stress et les risques à terme pour les victimes.

Des informations claires et véridiques

L'autorité et la fermeté vont donc permettre d'endiguer l'angoisse de la foule. En aucun cas, ces sujets en position de leaders ne doivent donc apporter d'informations contradictoires, vagues, susceptibles d'être démenties ensuite. Tout au contraire, ils doivent donner des informations totalement vraies. En l'absence de données certaines, mieux vaut qu'ils se taisent. Seul un discours clair et rigoureux peut rassurer la population.

Une attitude de fermeté nécessaire

Comme il est difficile de réguler et de contenir une panique lorsqu'elle a été déclenchée, les responsables peuvent avoir à se montrer autoritaires, et donner des ordres efficaces et simples mais impératifs pour stopper les gens qui présentent des conduites inadaptées, notamment de fuite, et neutraliser l'agressivité de certains individus, éventuellement par la contrainte. Une seule personne qui sème le désordre, panique, voire terrorise les autres, peut suffire à déclencher un processus de contagion à tout le groupe. L'isoler a pour effet de rassurer tout le monde et d'enrayer la panique.

III.

MÉMENTO

LA SÉCURITÉ CIVILE EN FRANCE

La prévention des risques comme la protection des personnes et des biens est une des charges de l'État. Elle nécessite des études, des plans, elle suppose de mettre en place une organisation avec des moyens importants et spécialisés.

L'organisation de la sécurité civile repose à la fois sur l'action des structures de l'État et sur l'efficacité des dispositifs de secours mis en place sur l'ensemble du territoire. C'est donc une compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales. Sauf événement exceptionnel, les maires partagent avec les préfets la responsabilité de la prévention des accidents, sinistres et fléaux de toute nature, et de la direction des opérations de secours aux victimes.

SON ORGANISATION

Au niveau central

Le **ministre de l'Intérieur**, chargé de la sécurité civile, prépare les mesures de sauvegarde et coordonne les moyens de secours de l'État, des collectivités locales et des établissements.

La **Direction de la défense et de la sécurité civiles** (DDSC) est l'administration d'État qui permet au ministre de l'Intérieur d'assurer la responsabilité interministérielle d'organisation et de coordination des secours au plan national. Elle dispose de moyens d'intervention nationaux, notamment trois unités militaires, qui interviennent en renfort des sapeurs-pompiers, en par-

ticulier dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, les accidents technologiques, les catastrophes naturelles ou à la suite de catastrophes à l'étranger.

Une structure intermédiaire

En matière de sécurité civile, la France est découpée en zones en fonction d'une approche plus opérationnelle qu'administrative. Sous l'autorité de chaque préfet de zone, l'**état-major de zone de sécurité civile** (EMZSC) a la charge d'analyser l'ensemble des risques de la zone et d'élaborer un schéma directeur de formation des sapeurs-pompiers, ainsi qu'un plan d'organisation générale des secours (ORSEC) zonal. Sous l'autorité du chef de l'EMZSC, les centres interrégionaux de coordination de la sécurité civile (CIRCOSC) coordonnent les opérations de secours intéressant plusieurs départements ou requérant des renforts nationaux.

Au niveau local

À l'échelon local, les autorités chargées de la prévention des risques et de l'organisation des secours sont le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, et le préfet du département. Le **maire**, responsable de la sécurité des citoyens sur le territoire de sa commune, s'appuie essentiellement sur les sapeurs-pompiers. Plus de 80 % d'entre eux sont des volontaires, qui doivent, dans leur grande majorité, concilier activité professionnelle et volontariat. Les sapeurs-pompiers relèvent, dans chaque département, du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), établissement public départemental dont la commission administrative est présidée par un élu local.

Le **préfet** prépare et déclenche, en cas de sinistre de grande ampleur, le plan ORSEC, ainsi que les autres plans d'urgence. Il est également chargé d'élaborer les plans de prévention des risques naturels prévisibles (inondations, feux de forêt, etc.). Pour tout sinistre excédant les moyens d'intervention d'une seule commune, le préfet est l'autorité légalement chargée de la direction des opérations de secours auxquelles participent les corps de sapeurs-pompiers. Il peut requérir en outre les moyens privés de secours nécessaires. Il dispose du service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC).

Le **directeur départemental des services d'incendie et de secours** est chargé, sous l'autorité du préfet et des maires intéressés, de la mise en œuvre opérationnelle des moyens du SDIS et des corps des sapeurs-pompiers en service dans le département.

LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Les sapeurs-pompiers

Initialement chargés de la lutte incendie, leurs interventions ne cessent de se diversifier de plus en plus face à l'évolution des risques. Ainsi, la lutte contre l'incendie ne représente plus que 10 % des interventions, alors que plus de 60 % d'entre elles concernent le secours aux victimes. Les sapeurs-pompiers interviennent également pour prévenir les risques d'accident (22 %) et en cas de menace environnementale (4 %).

Ils assurent un service de proximité particulièrement étoffé, organisé sur le plan local et géré à l'échelon départemental depuis peu.

Les secouristes

Ils sont plusieurs centaines de milliers à œuvrer, aux côtés des sapeurs-pompiers, pour la formation et l'intervention auprès des populations en cas de sinistres importants.

Les moyens aériens

Les pilotes d'hélicoptères et de bombardiers d'eau de la sécurité civile (Canadair, tracker ou fokker) participent, avec plusieurs avions et hélicoptères, à la lutte contre les feux de forêt notamment, aux opérations de secours en milieu périlleux, aux évacuations sanitaires d'urgence et à la coordination et au commandement des opérations de secours de toute nature.

Les formations militaires de la sécurité civile

Environ 1 500 militaires des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile interviennent en renfort des moyens locaux, en cas d'accident de grande ampleur ou de catastrophe (inondations, feux de forêt).

Les démineurs

Quelque 150 démineurs de la sécurité civile interviennent pour neutraliser des objets suspects, ou assurer la sécurité des personnalités et des lieux sensibles. Par ailleurs, ils collectent et

détruisent les anciennes munitions encore présentes dans le sol des régions du nord et du nord-est de la France.

Les services publics

Mobilisés lors des opérations de secours, certains services publics participent à la sécurité civile (DDE, police ou gendarmerie, SAMU...).

Les moyens privés

Certaines entreprises ou établissements générant des risques se dotent de leurs propres moyens de sécurité (industrie pétrolière, nucléaire ou chimique, aéroports...). Ces agents de sécurité peuvent constituer un apport ou renfort pour les services publics de secours.

CE QUI SE PASSE EN CAS D'ALERTE

Un témoin constate un accident ou un sinistre d'une nature particulière. Il va alerter les secours (cf. fiche « Alerte » p. 187), les sapeurs-pompiers dans la plupart des cas, (numéro d'appel : 18, cf. « Numéros utiles », p. 190).

Selon les renseignements qu'il donne, les sapeurs-pompiers envoient des équipes de secours qui, sur les lieux, vont mettre en application les méthodes d'intervention adaptées à la situation.

Les autorités responsables de la distribution des secours sont informées (le maire et le préfet, si l'intervention dépasse le territoire d'une commune ou les moyens de la commune).

Le premier chef de l'équipe de sapeurs-pompiers sur place assure le Commandement de l'opération de secours (COS) et informe son poste de commandement (CODIS) sur la situation, son évolution prévisible et les moyens complémentaires nécessaires.

Les autres acteurs de la sécurité civile sont informés en temps réel (police, gendarmerie, SAMU...) ou en fonction de la situation (équipes secouristes, moyens aériens, démineurs).

Le préfet pourra déclencher les plans de secours préétablis si nécessaire (cf. « La planification des secours », p. 180).

1. Fiches officielles d'alerte

**Arrêté du 28 août 1992 portant approbation des modèles
d'affiches relatives aux consignes de sécurité devant
être portées à la connaissance du public.**

INONDATION

A l'annonce de la montée des eaux, vous devez :

- Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations... *Pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts.*
- Couper l'électricité et le gaz. *Pour éviter électrocution et explosion.*
- Monter dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments. *Pour attendre les secours dans les meilleures conditions.*
- Ne pas prendre l'ascenseur. *Pour éviter de rester bloqué.*
- Écouter la radio. *Pour connaître les consignes à suivre.*
- Vous tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités. *Prenez vos papiers d'identité et, si possible, fermez le bâtiment.*
- Ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée. *Vous irez au-devant du danger.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Fermez la porte, les aérations



Coupez l'électricité et le gaz



Écoutez la radio



Montez à pied dans les étages



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

INONDATION BRUTALE

A l'arrivée des eaux, vous devez :

- Fuir **IMMÉDIATEMENT** en prenant vos papiers d'identité. *Vous devez réagir très vite.*
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches ou le point de ralliement indiqué au bas de cette affiche. *Pour être hors de portée du danger*
- Ne pas revenir sur vos pas. *Pour éviter d'être emporté.*
- Signaler votre présence, si vous êtes isolé. *Pour être repéré par les équipes de secours.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Fuyez immédiatement



Gagnez un point en hauteur



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

RUPTURE DE BARRAGE

Au signal d'alerte, vous devez :

- Gagner IMMÉDIATEMENT les hauteurs les plus proches ou, à défaut, vous réfugier dans les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide. *Vous devez réagir très vite pour sauver votre vie.*
- Ne pas prendre l'ascenseur. *Pour éviter de rester bloqué.*
- Ne pas revenir sur vos pas. *Chaque seconde compte.*
- Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter votre abri.

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Gagnez immédiatement les hauteurs

OU
SINON



Montez immédiatement à pied dans les étages



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

FEU DE FORÊT

Surpris par un feu de forêt, vous devez :

- Ouvrir le portail de votre terrain. *Pour faciliter l'accès des pompiers.*
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment. *Pour éviter une explosion.*
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche. *Un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri.*
- Fermer les volets, portes et fenêtres. *Pour éviter de provoquer des appels d'air.*
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...). Arrêter la ventilation. *La fumée arrive avant le feu.*
- Suivre les instructions des pompiers. *Ils connaissent le danger.*

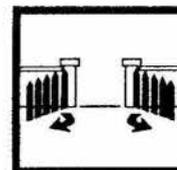
LE PASSAGE DU FEU NE DURE PAS TRÈS LONGTEMPS

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Ne vous approchez jamais à pied ou en voiture d'un feu de forêt



Ouvrez le portail de votre terrain



Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur



Enfermez-vous dans un bâtiment



Fermez les volets

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

CHUTE DE NEIGE ABONDANTE

En cas de chute de neige abondante,
vous devez :

- Éviter de prendre la route. *Vous risqueriez d'être bloqué, puis de mourir de froid.*
- Éteindre le moteur si vous êtes bloqué dans votre véhicule, et attendre les secours. *Vous risqueriez d'être asphyxié par les gaz d'échappement.*
- Vous abriter dans un bâtiment au toit solide. *Une toiture légère peut s'écrouler sous le poids de la neige.*
- Ne pas vous approcher des lignes électriques. *Elles peuvent casser sous le poids de la neige.*
- Ne monter en aucun cas sur un toit pour le dégager. *Vous pourriez glisser ou passer au travers de la toiture.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Ne prenez pas la route



Ne stationnez pas
sous les lignes électriques



Ne montez pas sur un toit



Abritez-vous sous un toit solide

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention,
consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

AVALANCHE

Une avalanche se déclenche, vous devez :

- Fuir latéralement, si vous êtes à skis. *Pour sortir du couloir d'avalanche.*

Emporté par l'avalanche, vous devez :

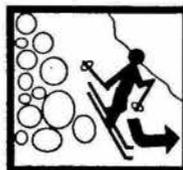
- Faire de grands mouvements de natation. *Pour rester en surface.*

L'avalanche s'arrête, vous devez :

- Remuer bras et jambes avant que la neige ne se tasse. *Pour former une poche d'air.*
- Ne surtout pas crier. *Pour économiser toutes vos forces.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

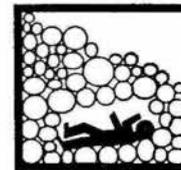
Les réflexes qui sauvent



Fuyez latéralement



Essayez de nager



Formez une poche d'air

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention,
consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

CYCLONE

A l'alerte n° 3 du cyclone, vous devez :

- Écouter la radio. *Pour connaître les consignes à suivre.*
- Ne pas sortir du bâtiment qui vous abrite. *Vous iriez au-devant du danger.*
- Vous installer au milieu du bâtiment loin des vitres et ouvertures. *Pour éviter d'être blessé par des projections d'objets.*
- Attendre les consignes des autorités pour sortir. *Elles savent s'il y a encore du danger.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Écoutez la radio



Ne sortez pas



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

TREMBLEMENT DE TERRE

A la première secousse, vous devez :

- Si vous êtes dans un bâtiment, vous mettre à l'abri sous une table, un lit, etc. *Ne fuyez pas pendant la secousse.* *Pour vous protéger des chutes d'objets (télévision, étagères, éclats de vitres...).*
- Si vous êtes dans la rue, vous éloigner des bâtiments et fils électriques, à défaut, vous abriter sous un porche. *Pour éviter les chutes de débris (tuiles, pierres...) aux abords des constructions.*
- Si vous êtes en voiture, vous arrêter à l'écart des constructions et fils électriques. *Restez dans le véhicule.* *Pour vous protéger des chutes de débris.*

Après la première secousse, vous devez :

- Écouter la radio. *Pour connaître les consignes à suivre.*
- Couper gaz et électricité. Ni flamme ni cigarette. *Pour éviter tout risque d'explosion ou d'incendie.*
- Évacuer les lieux en emportant papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche et piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments. *Pour attendre les secours dans les meilleures conditions.*
- Ne pas prendre l'ascenseur. *Pour éviter de rester bloqué.*
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. *Pour éviter tout accident dû aux chutes de débris.*

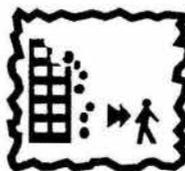
Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent

PENDANT



Abritez-vous sous un meuble solide



Éloignez-vous des bâtiments

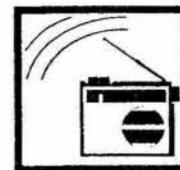
APRÈS



Coupez l'électricité et le gaz



Évacuez le bâtiment



Écoutez la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

MOUVEMENT DE TERRAIN

En cas d'éboulement, chute de pierres ou coulée de boue, vous devez :

- Fuir latéralement. *Vous devez réagir très vite pour sauver votre vie.*
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches. *Pour être hors de portée du danger.*
- Ne pas revenir sur vos pas. *Vous iriez au-devant du danger.*
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. *Pour éviter tout accident dû aux chutes de débris.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Fuyez latéralement



Gagnez un point en hauteur

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

ÉRUPTION VOLCANIQUE

Pendant l'éruption, vous devez :

- Vous mettre à l'abri dans un bâtiment solide. *Pour vous protéger des retombées volcaniques. Ne fuyez pas. Vous risqueriez votre vie.*
- Écouter la radio. *Pour connaître les consignes à suivre.*
- Rassembler l'indispensable : papiers d'identité, eau potable, couverture, vos médicaments. *En prévision d'une évacuation.*
- N'évacuer les lieux que sur ordre des autorités. *Vous iriez au-devant du danger.*

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Abritez-vous dans un bâtiment solide



Écoutez la radio



Rassemblez l'indispensable



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas. libérez les lignes pour les secours

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

ACCIDENT chimique ou nucléaire

En cas d'accident, vous devez :

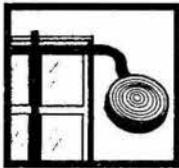
- Vous enfermer rapidement dans le bâtiment le plus proche. Ne pas rester à l'extérieur ou dans un véhicule. *Pour éviter de respirer des produits toxiques.*
- Écouter la radio. *Pour connaître les consignes à suivre.*
- Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...), arrêter la ventilation. *Pour empêcher le produit toxique d'entrer dans votre abri.*
- Vous éloigner des portes et fenêtres. *Pour vous protéger d'une explosion extérieure.*
- Ne pas fumer. Ni flamme ni étincelle. *Risque d'explosion.*
- Ne pas aller sur les lieux de l'accident. *Vous iriez au-devant du danger.*
- Vous laver en cas d'irritation et, si possible, vous changer. *Si vous pensez avoir été touché par un produit toxique.*
- Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour sortir.

Gardez votre calme, les services de secours sont prêts à intervenir.

Les réflexes qui sauvent



Enfermez-vous dans un bâtiment



Bouchez toutes les arrivées d'air



Écoutez le radio



N'aïez pas chercher vos enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux



Ni flamme ni cigarette

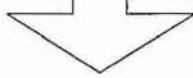


Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Pour mieux connaître ce risque et sa prévention, consultez dès maintenant le dossier complet en mairie

2. Les premiers secours

Si la victime
ne parle pas
ne bouge pas
n'ouvre pas les yeux
il y a :



Les dangers

- **Vomissements** avec passage de liquide digestif dans les poumons ;
- **Obstruction** des voies respiratoires par la langue du sujet inconscient.

Perte de connaissance

Les gestes qui sauvent

- **Basculer** prudemment la tête en arrière ;
- **Allonger** la victime sur le côté ;
- C'est-à-dire la **placer** en :

Position latérale de sécurité



Position latérale de sécurité

Si les mouvements
thoraciques
sont inexistant
il y a :



Les dangers

- **L'oxygénation** du cœur et du cerveau ne se fait plus ;
- **Mort cérébrale** en trois minutes.

Arrêt respiratoire

Les gestes qui sauvent

Pratiquer le bouche-à-bouche ou le bouche-à-nez, c'est-à-dire une :

ventilation artificielle



Ventilation artificielle

Si le pouls carotidien
n'est pas perçu
il y a :

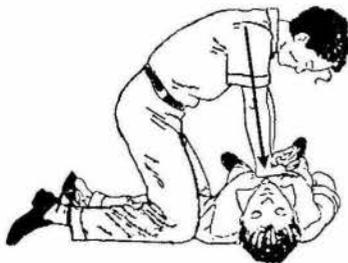
Les dangers

- **La circulation** du sang ne se fait plus et entraîne de fait un arrêt respiratoire et une perte de connaissance ;
- **Mort cérébrale** en trois minutes.

**Arrêt
cardiaque**

**Les gestes
qui sauvent**

Pratiquer un **massage cardiaque externe**
et une **ventilation artificielle**



Massage cardiaque externe

3. Les secours d'urgence

LA PLANIFICATION DES SECOURS

FICHE « PLANIFICATION »

Les plans ORSEC

Les plans ORSEC visent à définir la répartition des missions des différents intervenants et à prévoir la coordination de leurs actions. Ce sont des plans de structure polyvalente, utilisables pour faire face à tous types de risques.

Ils comprennent, selon la nature et l'importance des moyens à mettre en œuvre :

- Les plans ORSEC nationaux ;
- Les plans ORSEC zonaux ;
- Les plans ORSEC départementaux.

Le plan gouvernemental VIGIPIRATE

Le plan VIGIPIRATE est un plan de surveillance et de vigilance sur tout le territoire national.

Il est basé sur une mobilisation de moyens importants de police et de gendarmerie renforcés par des unités militaires.

Il a une variante, appelé VIGIPIRATE RENFORCÉ, qui met en place des équipes de surveillance et de dissuasion dans les zones sensibles.

Enfin, il donne des moyens supplémentaires aux forces de l'ordre.

Le plan gouvernemental PIRATOX

Le plan PIRATOX vise à définir la répartition des missions des différents intervenants et la coordination des actions des secours dans le cadre d'un acte ou d'un attentat terroriste utilisant des agents chimiques.

Il prévoit une étroite collaboration entre les moyens des différents services du département, dans l'attente des renforts civils et militaires en matière de risque chimique.

Le plan gouvernemental BIOTOX

Le plan BIOTOX vise à définir la répartition des missions des différents intervenants et la coordination des actions des secours dans le cadre d'un acte ou d'un attentat terroriste utilisant des agents biologiques.

Il prévoit une étroite collaboration entre les moyens civils et militaires en matière de risque biologique.

Ce plan comporte plusieurs phases :

- La prévention des risques ;
- La veille ;
- L'alerte ;
- La gestion de crise.

Il peut être décliné dans chaque département pour que chaque service public puisse élaborer des fiches réflexes propres à ses missions.

Le plan ROUGE

Le plan ROUGE est destiné à porter secours lors d'un événement ou d'un sinistre entraînant ou pouvant entraîner de nombreuses victimes.

Il prévoit les procédures de secours d'urgence à engager en vue du traitement d'un grand nombre de victimes et détermine les moyens, notamment médicaux, à affecter à cette mission. Il est arrêté et déclenché par le préfet du département.

Le Plan particulier d'intervention (PPI)

Le PPI définit l'organisation des secours et l'information des populations lors d'un accident susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur de l'enceinte d'un établissement industriel à haut risque.

Il prévoit l'organisation des secours et les méthodes d'intervention à mettre en place. De plus, il détermine les moyens à affecter à cette mission et précise le schéma de diffusion de l'alerte.

Il est arrêté et déclenché par le préfet du département.

En général, ce plan est le complément du POI (Plan d'Opération interne) établi par l'industriel.

Le Plan de secours spécialisé (PSS)

Le PSS définit l'organisation des secours et l'information des populations pour :

- Les établissements industriels non soumis à un PPI, mais

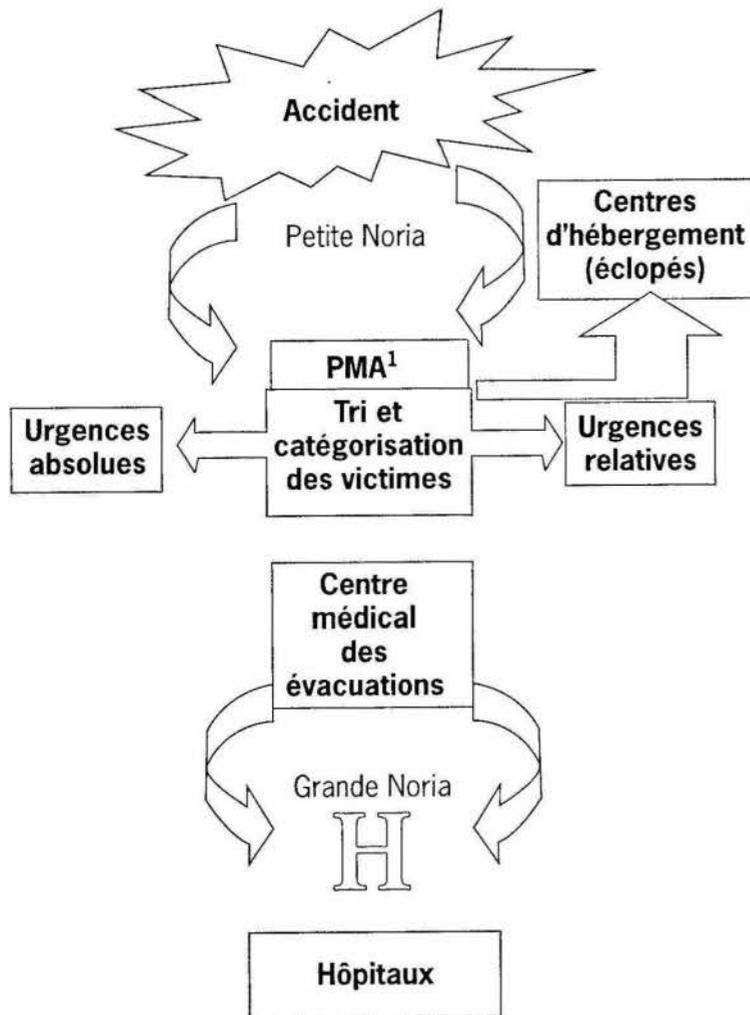
présentant des risques susceptibles d'avoir des conséquences à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement ;

- Les risques liés aux accidents et catastrophes pouvant affecter des personnes, des biens et l'environnement ;
- Les risques non localisés sur le territoire du département.

Le plan prévoit l'organisation des secours et les méthodes d'intervention à mettre en place. De plus, il détermine les moyens à affecter à cette mission et, si nécessaire, il précise le schéma de diffusion de l'alerte.

Il est arrêté et déclenché par le préfet du département.

SCHÉMA D'ORGANISATION DES SECOURS EN CAS DE NOMBREUSES VICTIMES



1. PMA : poste médical avancé

LE CODE NATIONAL D'ALERTE

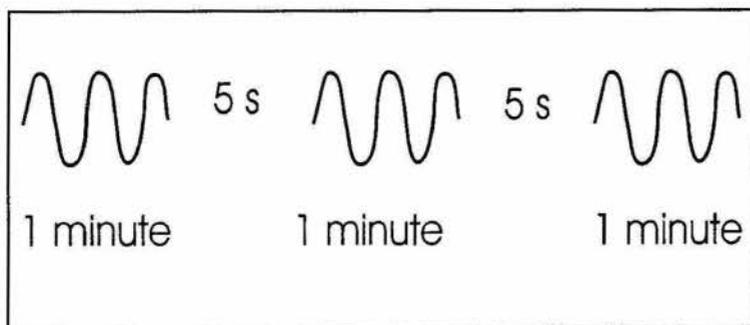
La définition d'un risque a fait l'objet de plusieurs publications, notamment celle retenue par le rapport du préfet Mingasson (étude sur la mise en œuvre d'une politique d'information et de prévention à l'échelon du département) : « Le risque technologique ou naturel est la conjoncture d'un événement ou d'un phénomène soudain (incendie, pollution, explosion, etc.) résultant d'une activité technique humaine ou d'événement naturel, dit aléa, ayant un caractère aléatoire dans ses caractéristiques physiques spatiales et temporelles et de la vulnérabilité des personnes, des biens et de l'environnement exposés à cet événement ou ce phénomène. Le risque peut être qualifié de majeur lorsque l'ampleur du phénomène ou lorsque la vulnérabilité est grande. »

Le décret n° 90-394 du 11 mai 1990 définit le Code national d'alerte visant à informer en toutes circonstances la population d'une menace grave ou d'un accident majeur. Il détermine, en plus, les obligations auxquelles sont assujettis les détenteurs de moyens de publication et de diffusion. Ce code se compose d'un signal sonore et de la diffusion d'un message sur les consignes à observer par la population concernée. Le signal d'alerte a pour objet d'avertir la population de la nécessité de se porter à l'écoute de France Inter.

Le signal est diffusé sur le réseau national : il avertit la population de la nécessité de s'abriter immédiatement en un lieu protégé. Ces consignes ont été quelque peu modifiées par le décret n° 2001-368 du 25 avril 2001 dans le cas des plans d'organisation des secours existants. Ce texte prévoit que l'information soit adaptée à l'événement et soit intégrée dans la réflexion ayant abouti à la réalisation du plan d'organisation spécifique.

Il est accompagné de la diffusion par les services de radio et de télévision autorisés de messages indiquant les mesures de protection des populations : la population doit se porter à l'écoute d'un des programmes nationaux pour confirmer l'alerte et connaître la conduite à tenir.

SIGNAL SPÉCIFIQUE ÉMIS PAR UNE SIRÈNE



La fin d'alerte est un signal continu de 30 secondes émis par la même sirène.

Ce signal ne renseigne pas sur la nature du danger car le même signal est émis dans toutes les situations d'urgence.

Une exception toutefois : la rupture de barrage est annoncée par la corne de brume.

Dans la plupart des cas, les événements naturels surviennent brutalement et les délais ne permettent pas de donner l'alerte (séisme, tornade). D'autres, au contraire, prévus à l'avance, sont annoncés par les médias (volcans, cyclones).

POUR APPELER LES SECOURS

FICHE « ALERTE »

Si vous êtes témoin d'un accident, d'un feu, d'un attentat ou d'une situation nécessitant l'intervention des services de secours :

- **Gardez votre calme**, appelez ou faites appeler les secours :
 - 112 : numéro d'appel européen,
 - 18 : numéro d'appel des sapeurs-pompiers,
 - 17 : numéro d'appel de la police,
 - 15 : numéro d'appel du SAMU ;
 en précisant :
 - le motif de votre appel (feu, accident...),
 - l'adresse exacte de l'intervention (commune, rue...),
 - le nombre de personnes concernées,
 - les premières mesures prises et gestes effectués,
 - le numéro de téléphone d'où vous appelez les secours ;

- **Répondez** le plus précisément possible aux questions qui vous seront posées : l'opérateur pourra ainsi déclencher les secours les plus appropriés à l'événement ;

- **Attendez les instructions** avant de raccrocher le combiné.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter :

- le **DDRM** (Dossier départemental des risques majeurs), dans chaque préfecture et chaque mairie ;
- le **DICRIM** (Document d'information communal sur les risques majeurs), dans chaque mairie lorsqu'il a été réalisé par celle-ci.

Ainsi que les **sites internet** suivants :

- <http://www.legifrance.fr/>
- <http://www.meteo.fr/>
- <http://www.environnement.fr/>
- <http://www.intérieur.gouv.fr/>
- <http://www.valabre.com.fr/>
- <http://www.cemagref.fr/>
- <http://www.distrimed.com/>

4. Informations pratiques

NUMÉROS UTILES

À COMPLÉTER PAR L'USAGER

- Numéro d'urgence européen : 112
- Sapeurs-pompiers : 18
- Police ou gendarmerie : 17
- SAMU : 15
- SAMU social : 115

- Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions : 08 00 05 63 63
- Paris Aide aux victimes : 01 45 88 18 00
- SOS Attentats : 01 45 55 41 41
- SOS Catastrophe : 08 00 60 50 40

- Secrétariat d'État à l'Action humanitaire d'urgence : 01 40 56 60 00

- Votre médecin : ...
- SOS Médecins : ...
- Centre anti-poison régional : ...
- SOS Mains régional : ...

- CRICR (Centre régional d'information et de coordination routière) : ...

- Météo (Prévisions) : 08 92 68 02 (n° de votre département)

- Autres services :
 - EDF : ...
 - Électricité : ...
 - Eaux : ...

FICHE ASSURANCE - DÉCLARATION DE SINISTRE

Toute personne victime d'un sinistre doit en faire la déclaration aux autorités compétentes et à sa compagnie d'assurances dans les meilleurs délais.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Déclarer le sinistre le plus tôt possible, dans un délai de 5 jours maximum, par lettre recommandée avec accusé de réception ou de vive voix auprès de l'assureur (dans ce cas un récépissé est alors remis).

QUE METTRE DANS LA DÉCLARATION ?

- Faire une liste des objets disparus ou détériorés avec leur valeur ;
- Si possible, joindre les justificatifs de leur valeur (factures, etc.) ;
- Établir cet inventaire à tête reposée, en tout cas en y revenant plusieurs fois car on s'aperçoit souvent après coup de pertes auxquelles on n'avait pas pensé ;
- Indiquer les dégâts de meubles, les éventuelles détériorations dans l'immeuble (portes enfoncées, etc.) ;
- Pour les dégâts de l'immobilier, avertir le propriétaire qui préviendra son assureur ;
- Joindre toutes les indications sur l'objet et les circonstances

du sinistre : la nature, la date, l'heure, le lieu, les circonstances, les victimes, l'évaluation des dégâts, la cause présumée, etc.

Vous pouvez également demander aux services de police et aux pompiers une attestation de leur intervention.

COMMENT ESTIMER LA RÉPARATION DES DOMMAGES ?

Vous devez fournir la preuve des dommages :

- Ne jetez rien ! Gardez même les restes d'objets brûlés ou détériorés tant qu'il n'y a pas eu d'accord sur l'indemnisation ;
- Rassemblez les documents prouvant l'existence et la valeur des biens endommagés (photos, factures, bons de garantie, etc.) ;
- Prenez si possible des photos des dégâts, voire une cassette vidéo détaillant bien les lieux ;
- Faites établir, suivant les cas, des devis des différents corps de métier pour la réparation des dégâts et la mise en état de votre habitation. Transmettez sans retard à l'assureur ces devis, ainsi que les factures ou certificats pour les objets de valeur ou tout autre justificatif.

COMMENT ET QUAND SEREZ-VOUS INDEMNISÉ ?

La rapidité du règlement dépend de la qualité de votre déclaration et des justificatifs fournis.

Le montant dépend des sommes assurées, des franchises et des montants maxima prévus dans votre contrat.

À noter : quand vous souscrivez un contrat d'assurance, pensez aux sinistres et pas seulement au vol. Des surprises désagréables sont possibles car, la plupart du temps, lorsqu'on souscrit un contrat, on évalue le plafond mobilier en fonction de ce qui pourrait être volé, emporté, mais on a tendance à sous-évaluer ce qui peut être détruit. Dès lors qu'il faut remplacer du mobilier, de l'électroménager, ce plafond mobilier se révèle très vite insuffisant. D'autant qu'il comprend souvent des biens auxquels on n'aurait pas pensé, par exemple une moquette posée, qui est considérée comme du mobilier alors que, collée, elle est de l'ordre de l'immobilier.

Les auteurs tiennent à remercier Jean-Philippe PEYRE, biologiste au Centre hospitalier de Montfavet et pharmacien-chef du SDIS du Vaucluse, et Jean-Paul SANCHEZ, commandant de la police nationale au commissariat d'Avignon, pour les conseils et la documentation qu'ils ont bien voulu leur apporter.

LES AUTEURS

Yves TYRODE est psychiatre, expert national en neuropsychiatrie, médecin responsable de l'unité de secours psychologique du SDIS 84 (UDA PSY 84).

Jean-Luc QUEYLA est chef du groupement « Gestion des risques » SDIS 84, coresponsable pédagogique du DESS « Droit des risques et de la sécurité civile » à la faculté d'Avignon.

Louis-Noël COUESNON est médecin-chef du groupement d'Avignon (SDIS 84).

Stéphane BOURCET est psychiatre des hôpitaux, expert judiciaire, psychanalyste spécialisé dans la prise en charge des enfants et des adolescents.

Table des matières

Avant-propos 9

I. La conduite à tenir lors d'une catastrophe 11

1. L'eau 13

L'inondation de plaine 14

L'inondation torrentielle 18

La rupture d'un barrage 21

2. Le feu 23

L'incendie d'un bâtiment 24

Le feu de forêt 32

3. La neige 37

La tempête de neige 38

L'avalanche 42

4. Le vent 47

Les cyclones et les tempêtes 48

5. Le séisme 53

6. L'éruption volcanique	61	1. Fiches officielles d'alerte	163
7. L'explosion	65	2. Les premiers secours	175
L'explosion sans fumées toxiques	66	3. Les secours d'urgence	179
L'explosion avec fumées toxiques	69	La planification des secours	180
L'attentat à l'explosif	72	Le Code national d'alerte	185
8. Les accidents de transport	75	Pour appeler les secours	187
Le transport de matières dangereuses	76	Pour en savoir plus	188
Le déraillement d'un train	80	4. Informations pratiques	189
L'accident routier dans un tunnel	81	Numéros utiles	190
9. Les risques chimiques	87	Fiche assurance – déclaration de sinistre	191
Le risque chimique industriel	88		
L'attentat chimique	94		
Les principales armes chimiques	99		
10. Les attaques bactériologiques	101		
Les principales armes bactériologiques	109		
11. L'accident nucléaire	111		
II. Le choc psychologique	119		
Les réactions au choc	120		
L'aide psychologique	131		
Comment réagit l'enfant et comment l'aider ?	138		
Psychologie collective	145		
III. Mémento	155		
La sécurité civile en France	156		

*La composition de cet ouvrage
a été réalisée par Nord Compo
à Villeneuve-d'Ascq,
l'impression et le brochage ont été effectués
sur presse Cameron dans les ateliers
de **Bussière Camedan Imprimeries**
à Saint-Amand-Montrond (Cher),
pour le compte des éditions Albin Michel.*

*Achévé d'imprimer en janvier 2002.
N° d'édition : 20446. N° d'impression : 020089/4.
Dépôt légal : janvier 2002.*